



OFIS
IT. Services. People. You trust.

INTEGRATEUR RESEAUX & TELECOMS
INGENIERIE INFORMATIQUE
RADIOCOMMUNICATION & SECURITE ELECTRONIQUE
GEOLOCALISATION & MONITORING

INTERNET HAUTE PERFORMANCE

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3777 du Vendredi 23 Mars 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Rencontre du SCEAM à Cotonou (Bénin)

Redynamiser la pastorale des Communautés ecclésiales de base



L'archevêque de Cotonou posant avec les participants (P.9)

41^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda

La chrétienté a été mobilisée pour exprimer la ferveur de la dévotion au Cardinal

La messe commémorative du 41^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda, ancien archevêque de Brazzaville, mort martyr, a eu lieu, jeudi 22 mars 2018, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville. Célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la messe a été concélébrée par NN.SS. Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et plusieurs prêtres venus de tous les horizons. La chrétienté a été mobilisée à cet effet pour marquer la ferveur de la dévotion au Cardinal Emile Biayenda. « Dans une société en perte de repères, de valeurs, la figure du Cardinal Emile Biayenda est un modèle à imiter », a déclaré Mgr Anatole Milandou, dans son homélie. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 27 mars 2018, Saint André Kaggwa de Kombé (Archidiocèse de Brazzaville)

La Rédaction.

Désarmement des ex-combattants ninjas-nsiloulous

«Le temps du désordre est terminé»

Séraphin Ondelé déclare ouvertes les routes du Pool

(P.3)



Politique nationale

Christophe Moukouéké résolument pour un dialogue national comme moyen de sortie de crise

(P.4)

Après l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017

Ntumi invite le Gouvernement à tenir ses engagements

(P.3)

Editorial

Le Pool raccordé

41^e anniversaire de la mort de Marien Ngouabi

«Le PCT comme principale force politique au Congo», suggère Pierre Ngolo

(P.5)



HILARY HOTEL
Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountonotaire1@gmail.com

**AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE –
CHANGEMENT D’ACTIONNAIRE UNIQUE - DEMISSION
DE L’ADMINISTRATEUR GENERAL**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-huit février deux mil dix-huit, enregistré le deux mars de la même année, Folio 041/1 n°149, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société «OGAS SOLUTIONS CONGO» S.A.U, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 75 Rue Tchilounga, Centre-ville, B.P: 4179.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Actionnaire unique a, entre autres résolutions:

- Décidé de changer l'ancienne dénomination sociale, OGAS SOLUTIONS CONGO S.A.U, par SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO S.A.U.;

- Décidé, après la cession d'actions, suivie par la dissolution de la société OGAS SOLUTIONS FRANCE, de transmettre de façon universelle son patrimoine à la société FORTIORI SAS, de sorte que celle-ci est devenue à ce titre, actionnaire unique de la société SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO S.A.U;

- Nommé la société SEAOWL ENERGY SERVICES GABON, représentée par Monsieur David THOMAS, en qualité d'Administrateur Général, en remplacement de Monsieur Marc Dominique SENGES, pour la durée du mandat de son prédécesseur qui reste à courir.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 16 Mars 2018 sous le n°18 DA 1876.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BRAZZAVILLE (BZV)

**EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT
MOBILIER**

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM EN DATE DU 27/02/2018
N° DE REGISTRE DU COMMERCE: RCCM BRAZZAVILLE No RCCM CG/BZV/18 B 7368

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION: IMETA SARL

FORME ET CAPITAL: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000000.00 XAF (FIXE)

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL: 263-266, Avenue SONACO - quartier Moukondo, Mougali, Brazzaville - CONGO

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE: -Gérant(e)

NOM PATRONYMIQUE: M. BAMBE-LA MOUANDA

PRENOM(S): Jocquer
24, Rue Malanda - Cité des 17, Mfilou - CONGO

NATIONALITE CONGOLAISE
NE(E) LE 22/12/1976 A Sibiti

PAYS DE NAISSANCE: CONGO

ACTIVITE EXERCEE:

Cabinet conseil (Etudes d'impact environnemental, formation); Assainissement; Traitement des eaux; Gestion et traitement des déchets; Import-Export; Négoce; Distribution; Vente fournitures de bureau et consommables informatiques; Représentation commerciale.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

DUREE DE LA SOCIETE: 99 ANS, DU 27/02/2018 AU 26/02/2117

OBSERVATIONS

Sont associés:
- Monsieur BAMBELA MOUANDA Jocquer-----80 parts
- Monsieur LOUMETO Jean Joël-----10 parts
- Monsieur NTIAKOULOU LOUBETO Théophile-----10 parts

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE 27/02/2018

LE GREFFIER

Maître Jean Clément NGATALI
Greffier en Chef
Chef de Greffe

MINISTERE DE L'INTERIEUR,
DE LA DECENTRALISATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité- Travail-Progress

DIRECTION GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

Le Directeur Général de la Surveillance du Territoire

COMMUNIQUE

Dans son message sur l'état de la Nation, le 30 Décembre 2017, Son Excellence Monsieur le Président de la République avait relevé l'investissement d'importantes sommes d'argent dans le secteur de l'agriculture pour des résultats mitigés. Aussi, Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville a-t-il instruit le Directeur Général de la Surveillance du Territoire «d'ouvrir une enquête aux fins d'élucider les raisons réelles dudit dysfonctionnement».

En exécution de cette instruction, les services compétents de la Direction Générale de la Surveillance du Territoire travaillent, actuellement et entre autres, sur la gestion du Fonds de Soutien à l'Agriculture.

De ce fait, le Directeur Général de la Surveillance du Territoire demande à toutes personnes ayant contracté un prêt ou un crédit auprès dudit Fonds et qui, depuis, n'ont pas procédé au remboursement, de se mobiliser avant le 30 Avril 2018. Passé ce délai, il sera procédé, malheureusement, à leur interpellation et présentation au Parquet.

Fait à Brazzaville, le 19 Mars 2018

Général de Police de 1^{ère} Classe Philippe OBARA

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

B.P.: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 1^{er} février 2018, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée OCEAN MARITIME SERVICES-SARL, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** OCEAN MARITIME SERVICES-SARL;

- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée;

- **Capital social:** 5.000.000 F. CFA;

- **Siège social:** Pointe-Noire, Centre-ville, immeuble AL HAMBRA, 3^e étage, téléphone: (00242) 05 045 45 19;

Objet social: Consignation des navires, transport et logistique, relevage d'équipage, transit et manutention;

- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM ;

- **Enregistrement:** A Pointe-Noire, sous le numéro 637, Folio 026/7, en date du 08 février 2018;

- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le n° 18 DA 1848 du 09 mars 2018;

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/18 B 83 du 09 mars 2018;

- **Gérance:** Mademoiselle DIBALA PEMBEH Jenny Colombe Sally Saunders est nommée gérante de la société pour une durée de 4 ans.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tél.: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Désarmement des ex-combattants ninjas-nsiloulous

«Le temps du désordre est terminé», a averti Séraphin Ondelé

Le chef-lieu du département du Pool, Kinkala, a servi de cadre le 20 mars 2018 au lancement des activités de terrain de la commission ad hoc mixte paritaire issue de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017, afin de travailler sur sa mise en œuvre, ainsi que sur le processus de paix. La cérémonie y relative, qui s'est déroulée dans la salle de conférences du Conseil départemental, a été patronnée par Séraphin Ondelé, président de la Commission ad hoc mixte paritaire, en présence de Georges Kilebé, préfet du Pool, Michel Bouboutou Mampouya, président du Conseil, Joseph Kifoua, maire de Kinkala, Philippe Biby Ane, vice-président de la Commission ad hoc, ainsi que des autorités politico-administratives et militaires du Pool.



Les ex-combattants ninjas-nsiloulous

La sensibilisation fait partie des trois activités retenues par la Commission ad hoc mixte paritaire en vue de mettre en œuvre l'accord du 23 décembre 2017. Il s'agit d'un ensemble d'actions qui visent à informer la population locale, les ex-combattants, l'opinion publique nationale et internationale, avec pour finalités d'accompagner et accomplir le processus de retour à la vie normale dans les locales du Pool.

A commencer par la restauration de la libre circulation des personnes et des biens, en procédant à la suppression systématique des barrières informelles sur toutes les voies de communication traversant le Département.

Comme preuve de cet engagement, l'axe Kinkala-Mindouli-Kindamba a été ouvert à la circulation des véhicules privés depuis le lundi 21 mars 2018. Un premier convoi a été officiellement lancé. «Que ceux qui ont pris l'habitude de racketter les populations se tiennent loin de nous et considèrent que le temps du désordre est terminé», a averti Séraphin Ondelé. Dans cette même logique, il sera question de réinstaller les

populations dans leurs localités d'origine. Suivra le ramassage des armes qui constitue la deuxième activité du programme de la commission ad hoc. Il s'agira, pour les ex-combattants, de remettre les armes et autres effets de guerre qu'ils détiennent par devers eux à la commission, suivi de leur engagement à mettre fin aux actions de lutte armée.

Le ramassage des armes et leur rachat ainsi que la démobilisation se réaliseront selon le principe «un combattant, une arme». «Les personnes ayant remis leurs armes et qui ont été démobilisées seront réinsérées selon des procédures élaborées par le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants», a expliqué Séraphin Ondelé.

De ce fait, la Commission ad hoc a lancé un appel aux ex-combattants à se tenir prêts pour le ramassage et le rachat qui se feront dans la période du 5 avril au 5 mai 2018 dans les 14 centres qui seront ouverts à cet effet, à savoir: Kinkala, Mindouli, Kindamba, Mayama, Vindza, Goma Tsé-Tsé, Mbandza-Ndounga, Matoumbou, Kibouendé, Loulombo, Kinkembo, Kimbedi, Kindam-

ba-Ngouedi et Missafou.

Pour cela, la Commission ad hoc a demandé aux ex-combattants d'arrêter toute obstruction sur les voies et, à la Force publique de tout mettre en œuvre pour permettre la libre circulation des citoyens et des biens.

Tout en remerciant le pasteur Ntumi pour avoir écouté l'appel intérieur de son cœur ainsi que les cris de détresse de ses compatriotes, Séraphin Ondelé a rappelé aux dirigeants et à ceux qui, légitimement, prétendent prendre les rênes du pays, que les grands hommes, ceux que reconnaissent la postérité et l'histoire, sont ceux qui ont travaillé à la paix, au développement et au progrès de leur pays. «Le contraire n'est encore pas écrit dans les annales», a-t-il affirmé.

Georges Kilebé s'est, quant à lui, réjoui de constater que ce moment soit enfin arrivé. «Nous l'avions tant attendu, souhaité et imploré dans toutes nos prières. Nos attentes sont exaucées et deviennent une réalité vivante», a-t-il déclaré. Pour lui, la population du Pool n'a besoin que de la paix, «rien que la paix pour le relèvement

de tout son génie créateur: social, économique et culturel. Elle n'attend donc que de vaguer librement à ses occupations quotidiennes. Elle a hâte de vivre pleinement cette paix, vivre en toute quiétude les allées et venues dans tous les sens du Département, vivre l'effectivité de la de la libre circulation des personnes et des biens.»

Le préfet du Pool a également invité la Commission ad hoc mixte paritaire à œuvrer efficacement et dans les délais raisonnables dans cette voie, en vue de la résolution définitive de la crise du Pool. «Que les choses aillent vite!», s'est-il exclamé.

Par le lancement de ces activités de terrain, Georges Kilebé pense que toutes les situations seront plus concises aux fins de restaurer l'autorité de l'Etat pour maintenir l'ordre public dans les zones où préexistent encore quelques perturbations et confusions. «La garantie des libertés publiques et les droits fondamentaux des citoyens en dépend», a-t-il argué.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Après l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017

Le pasteur Ntumi invite le Gouvernement à tenir ses engagements

Réunie à Brazzaville, la commission ad hoc mixte paritaire issue des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017 avait, entre autres, recommandé au Gouvernement la prise des mesures permettant au pasteur Ntumi de recouvrer tous ses droits et libertés, ainsi que son implication dans la réussite de l'opération de ramassage des armes. Aucune mesure n'est encore prise dans ce sens, ce qui suscite doutes et craintes chez l'ex-rebelle qui l'a signifié dans un message lu lors de la cérémonie de lancement des activités de terrain par cette commission ad hoc, le 20 mars, à Kinkala.

Lu par Philippe Biby Ane, vice-président de la commission ad hoc mixte paritaire, le message de Ntumi fait part de la surprise de ce dernier de constater qu'aucune mesure d'apaisement n'a été prise de façon concrète par le Gouvernement qui se limite, à ce jour, «aux simples annonces qui bercent théâtralement les

esprits».

«Pourtant, par acte de signature, le Gouvernement et mes représentants ont érigé une tour de droit qui a force de loi et qui fait tomber automatiquement toutes les pesanteurs juridiques... Rien ne justifie le maintien des personnes arrêtées du fait de la guerre dans les prisons, ni l'assujettissement



Frédéric Bintsamou

à l'ouverture de quelque session que ce soit», fait noter Ntumi.

Il rappelle que la paix se fait à deux. «Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont

faites, l'accord dont il s'agit doit être exécuté de bonne foi», fait-il constater. Raison pour laquelle, il invite le Gouvernement à tenir ses engagements, conformément à l'accord. «En ce qui me concerne, je tiendrai les miens. Car la guerre fait partie désormais du passé», soutient le pasteur Ntumi.

Afin de témoigner de son engagement à mettre tout en œuvre pour le retour à la paix dans le département du Pool, Ntumi indique, dans son message, qu'il a mis en place un appendice de vingt personnes pour accompagner la commission ad hoc mixte paritaire aussi bien dans ses missions de sensibilisation que dans celles de remise d'ordre et de sécurité.

KAUD

Editorial

Le Pool raccordé

Avec la libération des axes routiers dans le Pool, c'est la confirmation du retour à la normalité qui se précise. Le Pool se raccorde à la République, après près de deux ans d'un blocus absurde, inutilement sanglant et économiquement nuisible à tous. Des signes intangibles d'une volonté de tourner la page sont visibles désormais.

La République a su prendre de la hauteur pour traiter une question qui n'en était vraiment pas une, mais qu'on a créée de toute pièce. Qu'elle continue. Qu'elle pousse la magnanimité jusqu'à savoir où mettre la barre : la paix dans le Pool n'est pas le résultat d'une faiblesse de quelqu'un, contesté ou pas. Elle n'est pas davantage une prime guerrière aux Ninjas. Ni le signe que toutes les conditions posées par Ntumi sont réunies pour son entrée triomphale dans l'Histoire où sa place sera peut-être tout sauf celle des héros.

La paix dans le Pool, laborieusement négociée entre gens qui ne voulaient pas négocier de prime abord, nous arrive par impuissance à lui trouver une justification de bien. Elle est la résultante d'une guerre déclenchée, et d'une guerre combattue avec tous les moyens d'une guerre. Avec des morts et des blessés dans les corps et dans les esprits. Elle est sans cause soutenue qui serve de marqueur et de justification aux méfaits incroyables que cette guerre a entraînés. Nous nous sommes entretués; nous n'y avons rien gagné. Ntumi a porté haut tout seul son propre étendard.

Ni la République, ni le Pool n'y ont rien gagné de tangible: valait-il seulement la peine de commencer?

Maintenant que nous savons – si nous ne le savions pas – qu'une guerre est lacérations, morts et destructions, quel est le pas d'après? L'envers du décor vertueux qui nous fera oublier que, hier seulement, nous sautions à la gorge les uns des autres? Et que cette guerre-ci n'en préparera pas une autre? Les Ninjas n'ont remporté aucun trophée, aucun département ne sera donc fondé à se réclamer de la jurisprudence inutile de Ntumi pour, lui aussi, se lancer sur le sentier de guerre et assouvir un quelconque besoin de notoriété.

Si on dit: ce qui est fait est fait, il nous faudra résoudre le nœud gordien de toutes les incertitudes du futur. C'est-à-dire de tout ce que Ntumi nous laisse en héritage, car il est des cambouis dans lesquels nous ne plongerions qu'en renâclant. Une guerre a été déclenchée; elle laisse des tombes et des estropiés. Il nous faudra bien trouver à qui adresser la «facture» citoyenne. A moins que la vérité ne dévoile plus clairement les dessous d'une aventure dont, franchement, les questions qu'elle suscite sont plus nombreuses que les réponses que nous détenons, malgré la paix qui pointe.

PS: Une lectrice attentive nous prie de noter que, contrairement au titre de notre éditorial précédent, le mois de mars ne commémore pas seulement l'immolation de deux hommes en 1977, mais qu'il faut aussi ajouter au Commandant Marien Ngouabi et au Cardinal Emile Biayenda l'exécution de l'ancien Président Alphonse Massamba-Débat.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

Journée internationale de la femme

Un aperçu de la contribution du système des Nations-Unies à la promotion du genre et l'égalité des sexes

La Journée Internationale des Femmes 2018 a eu pour thème «L'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes». Au niveau national, il a été décliné par «l'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire en aliments de base». Il s'est agi non seulement de reconnaître les capacités et leur travail nourricier pour assurer la sécurité alimentaire de leurs communautés, mais aussi de soutenir les différentes catégories de femmes mobilisées à faire changer la société, les formes de production et la relation entre les genres.

Le moins qu'on dise est que cette célébration participe de la promotion du genre et l'égalité entre les sexes que l'agenda de développement 2030 préconise dans son Objectif de Développement Durable (ODD 5). Car il est prouvé que la participation effective des femmes à la vie de la société contribue efficacement à dynamiser les communautés, les entreprises et même les pays.

Prêcher par l'exemple

Si les bénéfices du genre sont connus de tous, les changements sont plutôt attendus sur le terrain. Prêchant par l'exemple, le Secrétaire Général, Antonio Guterres, a récemment annoncé « pour la première fois dans son histoire, l'ONU a atteint la parité dans mon équipe dirigeante ». En République du Congo, le Système des Nations Unies présente au niveau du leadership une composition équilibrée rarement visible dans le passé : cinq femmes Représentantes d'Agences sur onze. En plus, un des bureaux de l'Organisation compte désormais dans son personnel deux chauffeurs de

sexe féminin. Le fait est sans précédent depuis que les Nations Unies sont présentes dans le pays. N'est-ce pas que tout long voyage commence par un premier petit pas ?

En tant que partenaire du Gouvernement, le Système des Nations Unies a appuyé l'adoption de la Politique Nationale Genre, un cadre de référence stratégique qui se concentre sur la consolidation de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, la lutte contre toutes les formes de violences sexuelles basées sur le genre, le renforcement du rôle et de la place des femmes et des filles, en particulier rurales et autochtones, dans l'économie et l'emploi et l'accès accru des femmes et jeunes filles aux sphères de prise de décisions grâce à la promotion du leadership féminin en politique et dans la vie publique. Le séminaire de renforcement des capacités des femmes candidates aux élections législatives de 2017 par le Système des Nations Unies relève de ce dernier point.

Dans le secteur agricole, au cœur du thème de la célébration, le Système des Nations Unies a apporté techniquement la



Anthony Ohemeng-Boamah

réalisation du recensement général de l'agriculture au Congo. Selon les premiers résultats de cette opération, les femmes représentent plus de 54% des actifs agricoles. Elles jouent ainsi un rôle majeur dans la chaîne de production alimentaire. Par exemple : la chikwangué, principal aliment des congolais produit à base de manioc, est exclusivement réalisée par les femmes. C'est ainsi que plus de 555 femmes ont reçu un appui technique dans les domaines du maraichage, de la pisciculture, de l'élevage et la pêche dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou, Bouenza, Niari, Plateau, Pool et Brazzaville entre 2017 et 2018. D'autres ont appris les techniques de production des boutures saines de manioc et de production apicole dans les Départements de la Cuvette, des Plateaux, du Pool, de la Bouenza et du Kouilou.

En réponse aux violences de toutes sortes dont sont victimes les femmes, le Système des Nations Unies a contribué, en 2017, à former 80 agents communautaires et 6 superviseurs

du département de la Likouala au soutien psychosocial des enfants ayant des besoins spécifiques / victimes de violences. Ils ont identifié et apporté un soutien psychosocial à 83 enfants dont 66 filles victimes de violences (viol, agression sexuelle, agression physique, mariage précoce, sexe pour survivre, enfants accusés de sorcellerie, etc.). Parmi eux, 58 enfants ont été orientés vers des services spécialisés et ont bénéficié d'une assistance (médicale, psychologique, alimentaire, non alimentaire, soutien à la plainte de police). Dans les localités touchées par la crise du Pool, 40 spécialistes de l'équipe nationale de traumatologie (psychologues, médecins, travailleurs sociaux, enseignants et religieux) déployés sur le terrain ont apporté un soutien psychosocial à 6 066 enfants dont 2 926 filles.

Les interventions du Système des Nations Unies et de ses partenaires prennent en compte les besoins spécifiques des femmes et des filles réfugiées et déplacées. Car dans les situations de déplacement, les phénomènes de violence, d'abus, d'exploitation ou de discriminations s'aggravent compte tenu de la perte des repères et de protection qui en découle. Il s'agit par exemple de leur offrir des abris sûrs respectant leur dignité, construire des installations sanitaires séparées, mettre en place un système de distribution équitable et autonomiser les femmes par leur inclusion dans les activités génératrices de revenu (AGR). Elles sont également formées et sensibilisées en vue de renforcer leurs capacités sur les violences sexuelles basées sur le genre. A cet égard, des relais communautaires ont été formés

pour sensibiliser les femmes et les hommes sur des thématiques relatives, entre autres, aux violences sexuelles et conjugales, le mariage et les grossesses précoces, la prostitution, les MST et IST. Les victimes des violences basées sur le genre bénéficient auprès des partenaires du système des Nations Unies d'une prise en charge médicale, psychologique et sociale. Dans la Likouala, des centres d'écoute ont également été créés afin d'orienter et conseiller les victimes sur les procédures et la prise en charge.

Genre : une thématique transversale

Le taux de rétention des filles à l'école est passé de 78,75% en 2016 à 82,85% en 2017 dans les établissements scolaires ou les clubs scolaires et les cellules d'écoute ont été implantés, grâce à l'action conjuguée du Système des Nations Unies avec le Forum des éducatrices africaines (FAWE). Dans ce cadre, 20 clubs d'écoles et des cellules d'écoute ont été créés dans des établissements scolaires cibles. 154 enseignants du premier cycle du secondaire ont été formés à la pratique de la pédagogie curative en français, en mathématiques, en physique et en chimie dans les départements de Lekoumou et des Plateaux. Ces derniers ont organisé des classes de tutorat pour 961 filles sur 2 572 élèves à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. Cette activité a contribué à améliorer de 44% en 2016 à 61% en 2017 le taux de réussite des filles au certificat de premier cycle dans ces deux départements. Pour promouvoir une culture de

l'égalité et la lutte contre la violence basée sur le sexe à l'école, le Système des Nations Unies appuie l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP) à produire un module de formation sur l'égalité de sexes destiné aux enseignants et professionnels de l'éducation et des médias. Cet outil à introduire dans les cursus scolaires ne va certainement pas résoudre tous les problèmes, mais devrait être le moteur social de l'égalité entre les sexes. D'ores et déjà, les enseignants sont formés sur des thématiques variées portant sur les droits humains et en particulier, les droits des femmes.

En matière de santé, les indicateurs révèlent des taux de morbidité et de mortalité infantile et maternelle élevés. Le taux de prévalence du VIH/sida est deux fois plus élevé chez les femmes (2,4 %) que chez les hommes. Au niveau de la santé sexuelle et reproductive en 2017, le Système des Nations Unies a contribué à promouvoir la charte de l'accouchement ayant permis le suivi de 10 495 accouchements tandis que 1038 accouchements de mineurs ont été pris en charge conformément au programme des jeunes filles-mères pour la première fois. La formation de sages-femmes au dialogue avec les accoucheuses traditionnelles pour le suivi des femmes autochtones a produit 465 consultations prénatales et 108 accouchements assistés. 250 agents de police ont été formés comme formateurs sur les violences basées sur le genre. Certes, beaucoup a été fait, il reste encore un long chemin à parcourir. Et le Système des Nations Unies se tient disponible pour poursuivre ces efforts aux côtés du Gouvernement. /-

Anthony OHEMENG-BOAMAH
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies

Vice-président du CAP, Christophe Moukouéké s'exprime sur la situation de crise actuelle du Congo

Trump qui vous ignore, Macron qui n'est pas très empressé parce qu'il ne vous trouve pas fréquentable, le FMI qui vous met sous contrainte, à tout le moins, il y a là tout lieu de penser que la démocratie congolaise n'en est pas une. C'est devenu un principe intangible que même dans les contraintes protocolaires internationales, moins on est vu avec ce pouvoir, mieux cela vaut pour sa propre crédibilité.

Tout ceci parce que depuis longtemps maintenant, le Congo défraie la chronique à l'Internationale pour sa mauvaise gouvernance. Au point que même les observateurs les plus cléments se rendent à l'évidence qu'au Congo plus rien ne va. En fait, c'est la fin d'une mystification. Depuis quelques années, des lobbyistes de grand vol, véritables mercenaires des temps nouveaux, se sont déployés pour contenir la puanteur des mœurs magnifiées par le pouvoir congolais. Mais en dépit de leurs efforts, quant à longueur de temps, de façon récurrente, on évoque les disparus du Beach, la prodigalité qui a conduit aux biens mal acquis, l'enrichissement illicite des tenants du pouvoir, qu'on signale qu'on emprisonne à tour de bras des adversaires politiques, des journalistes et autres citoyens pour délit d'opinion, en s'appuyant sur des procédés que le droit réprouve quand le droit existe, et qu'au

surplus, on finit par mettre à genoux une économie à atouts, tous les lobbyistes rompus au travail d'influence, ne peuvent plus rien. Voilà donc l'ombre qui protégeait le pouvoir qui s'esquive, poussant celui-ci en pleine lumière. Tout le monde découvre alors la lamentable réalité d'un pouvoir décalé. On constate que depuis plus d'un an, les pensions de retraite ne sont plus payées, que les salaires des fonctionnaires, malgré des savantes acrobaties, ne sont pas loin de suivre le même chemin, que l'eau et l'électricité demeurent des casse-têtes, l'école rudimentaire, et que même le CHU qui faisait de sa morgue la plus grande industrie au Congo, a mis la clé sous le paillason, que le gaz, le pétrole et l'essence sont devenus des denrées rares qui justifient des queues interminables, que la jeunesse dont on disait avec aplomb et assurance, que protégée, elle faisait l'objet d'une épargne pour les années à venir, a été trompée, l'on



Christophe Moukouéké

est obligé de conclure qu'il y a là un échec extrêmement scandaleux. Ainsi un pays a été géré comme une auberge espagnole. Une évidence forte découle de tout cela en termes de constat: que le pouvoir le veuille ou pas, sur ces 20 dernières années, il vient de traduire une réhabilitation incapacité à mettre un peuple de moins de 5 millions, relevant par ailleurs d'un petit "Emirat pétrolier", sur le chemin du développement. Nous disons vingt ans, mais d'une expérience à l'autre, nous aurions dû dire 32 ans. Ceci parce que plutôt que de le savoir, le pouvoir a tourné le dos à la démocratie et s'est ingénié à privilégier les enfants,

les parents, les coteries villageoises au sens large, sans comprendre, et c'est étonnant avec les lumières du 21^e siècle, qu'il y a une différence entre fortune personnelle et argent public. C'est un minimum pour qui veut gouverner.

Quand de tels fondamentaux sont ignorés, on verse dans un pitoyable malentendu et ceci peut expliquer cela. Sauf à dire tout simplement qu'on est une dictature et que l'on fait ce que l'on veut comme on veut. L'excuse n'est pas belle non plus, mais elle a le mérite de bien poser les choses. Impuissant, à force d'avidité et d'aveuglement, au moment où dans de nombreux pays africains, il monte une claire volonté de briser la dépendance vis-à-vis de toute forme d'asservissement, toute honte bue, comme par le passé, le pouvoir reparait voir le FMI. En lingala on dit souvent, au comble de l'affliction, "bato oyo ba sila soni". Parce qu'enfin, qui nous disait, il n'y a pas si longtemps, qu'il y avait un possible chemin d'avenir, que l'émergence était pour 2025 et que bientôt, on irait loin ensemble? Divertir un peuple de façon aussi cynique alors qu'on le pille jusqu'à l'os, est impardonnable. Comment en on est-on arrivé là en vérité? Ce pouvoir foncièrement anti démocratique a porté à son sommet le tribalisme

combattu dès notre accession à l'indépendance et qui coûta son pouvoir à Youlou sur le soupçon qu'il le pratiquait. Une exacerbation du tribalisme qui a conduit progressivement à la "familialisation" et à la gestion partisane et néo patrimoniale de l'Etat, au favoritisme familial, au noyautage clanique des postes de responsabilité au sommet de l'Etat. C'est baroque comme tout, mais c'est un contretemps encore actuel. La conséquence en est : la malgouvernance, la corruption, l'enrichissement illicite, l'appropriation des biens publics, l'impunité, les inégalités et les injustices sociales flagrantes. Devant la décrépitude dans laquelle ce pouvoir a emmené le pays, on ne peut pas s'empêcher de se demander pourquoi avoir renversé Youlou en 1963, lui si juste et si droit devant Dieu et devant les hommes, pourquoi avoir forcé Massamba Débat à quitter le pouvoir en 1968, lui qui pensait que la brutalité et la violence ne sauraient être des principes de Gouvernement, pourquoi avoir sacrifié Nguabi en 1977, lui, l'homme de cœur et d'honneur, patriote jusqu'au sacrifice ultime, pourquoi avoir renversé militairement Lisouba en 1997, l'intellectuel visionnaire et désintéressé. Alors que l'on attendait les résultats de l'élection présidentielle très controversée du

20 mars 2016, pour divertir les Congolais, comme le sang ne fait jamais peur à ce pouvoir, il s'est offert une guerre privée dans le Pool, dont les motivations échappent à la raison. Même un infirme cérébro-moteur comprend tout de suite que l'on ne se cache pas dans les forêts clairsemées du Pool pour prendre le pouvoir à Brazzaville. Et ça dure, et ça dure à n'en plus finir. Quand certains de l'Opposition ont compris que ce pouvoir se fourvoyait, qu'il prenait d'inopportuns chemins de travers, y compris les périls aujourd'hui avérés qu'on encourait, il a été proposé au pouvoir de procéder par le discernement, à savoir que dans ce pays meurtri profondément par des guerres civiles, la seule ressource pour le gérer, passait par la réconciliation, elle-même conséquence de volonté de dialogue. Mais lancé comme un train dans la nuit, ivre de son pouvoir, la réponse a été l'indifférence et le mépris. Sans comprendre qu'être dans le déni n'est pas une solution au problème qui se pose. Aujourd'hui, à la croisée des chemins, après un chaos généralisé de cet acabit, va-t-il enfin pouvoir comprendre? Les vertus de cette tradition républicaine qui prévaut partout dans le monde, le dialogue, qui n'est ni plus ni moins que l'expression de la sagesse des nations, devraient être au centre de la solution. Quel subterfuge va-t-il encore inventer pour

(Suite en page 10)

Bassin du Congo Pour une gestion globale des tourbières

Du 21 au 22 mars 2018, Brazzaville a abrité la 3^e réunion des partenaires de l'initiative mondiale sur les Tourbières, organisée conjointement par la République du Congo et la République Démocratique du Congo avec l'appui de l'ONU Environnement. Le segment technique de cette réunion a été ouvert par Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement, en présence de son homologue de la RDC, Amy Ambatobe Nyongolo ; de Gervais Ludovic Itsoua Madzous, secrétaire exécutif adjoint de la Commission des forêts du bassin du Congo (COMIFAC) et Mme Julienne Biao Koudenoukpo, représentante régionale du bureau Afrique de l'ONU Environnement.



Les ministres de l'Environnement des deux Congo et les ambassadeurs présents à la cérémonie.

Le secrétaire exécutif adjoint de la commission des forêts du bassin du Congo (COMIFAC), Gervais Ludovic Itsoua Madzous a fait savoir que la découverte des tourbières dans les forêts du bassin du Congo, ne peut pas laisser indifférent, «car l'implication des Tourbières dans le cycle mondial du carbone et leurs incidences sur les climats mondiaux nous interpelle à plus d'un titre».

Drainées, les tourbières libèrent leur carbone dans l'atmosphère sous forme de gaz à effet de serre. Vingt-cinq pays sont responsables de 95% des émissions mondiales issues des tourbières. De plus en plus d'études affirment que si l'on ne s'attaque pas à la dégradation et à la perte de la tourbe, on ne pourra pas arrêter les changements climatiques.

D'où l'Initiative mondiale pour les tourbières qui est un effort ciblé, limité dans le temps, conduit par des experts et

des institutions de premier plan, pour protéger les tourbières, c'est-à-dire le stock de carbone le plus efficace de la planète par rapport à l'espace qu'il occupe. En effet, la moitié des zones humides du monde possèdent des dépôts de tourbe. Or, si les tourbières ne couvrent que 3% de la superficie émergée de la planète, elles contiennent deux fois plus de carbone dans leur sol tourbeux que toute la biomasse des forêts du monde.

Situées entre les deux Congo, les tourbières du bassin du Congo regorgent d'une grande quantité de carbone équivalent à 228 millions d'hectares du massif forestier du bassin du Congo. Si ce stock de carbone est libéré, cela perturbera tout le climat du monde.

Le ministre Amy Ambatobe Nyongolo, de la République Démocratique du Congo a fait comprendre que l'Initiative mondiale pour les tourbières bénéficiait du soutien indé-

niable de son pays et constituait le cadre par excellence de dialogue, de réflexion et des décisions pour promouvoir une gestion responsable des tourbières de la Cuvette centrale que la République du Congo partage en commun avec la République Démocratique du Congo.

En ouvrant les travaux de ce segment technique, la ministre Arlette Soudan-Nonault a fait remarquer que les tourbières retiennent 30 milliards de tonnes de carbone dont le rejet dans l'atmosphère, suite à la déforestation, «constituerait une atteinte dramatique à l'accord de Paris et à la déclaration de Marrakech», a-t-elle expliqué. D'où, selon elle, l'importance de comprendre ces travaux de Brazzaville pour la planète entière. Cette conférence devrait être aussi l'occasion d'échanger sur les leçons apprises les uns des autres en matière

de conservation, de gestion durable et de restauration des tourbières, «ce qui permettra de définir ensemble une voie de développement durable, ambitieuse et innovante pour les tourbières du bassin du Congo», a ajouté Arlette Soudan-Nonault qui a rappelé à l'assistance le rôle que doivent jouer les acteurs de la protection de l'environnement. «Les tourbières de la Cuvette centrale méritent d'être connues à fond afin de mieux garantir leur gestion. Toute source naturelle ou non de stockage de carbone doit être conservée et promue en lien avec le développement économique et social. Il en est ainsi des tourbières en général et de celles des Lac Télé au Congo et Lac Tumba en particulier RDC».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Célébration du 41^e anniversaire de la mort du président Marien Ngouabi «Imposer le PCT comme principale force politique au Congo», affirme Pierre Ngolo

Dans le cadre de la célébration du 41^e anniversaire de la mort du président Marien Ngouabi, le Parti Congolais du Travail (PCT) dont il est le président-fondateur, lui a rendu un hommage, par l'organisation de plusieurs activités, sous le patronage de Pierre Ngolo, secrétaire général du parti. Opération de salubrité à la place du mausolée Marien Ngouabi, marche sportive partie du mausolée au centre-ville, jusqu'au siège de la fédération PCT de Brazzaville, à Mpila, et dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe du feu président décédé le 18 Mars 1977.



Pierre Ngolo (Ph. d'arch.)
Donc, un nouvel élan est pris, et que vous allez constater d'ici

Marién Ngouabi était avec nous dans les campus, les chantiers vacances, les marches, et aujourd'hui, nous faisons comme à cette époque-là. Pour nous, cette occasion de communion de-

vrait être un moment de revivification du Parti congolais du travail. Donc, il s'agit, à partir d'aujourd'hui, de prendre un nouvel élan qui fasse que le PCT s'impose comme principale force politique au Congo.

là», a affirmé Pierre Ngolo. Pour Ferréol Constant Patrick Gassackys, député PCT de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, «le 18 mars rappelle le destin tragique du président Marien Ngouabi, créateur, justement, du Parti Congolais du Travail. Comme vous savez, il y a maintenant des antivaleurs que les Congolais ont adoptées, mais d'une certaine manière, on rappelle quelles ont été ces valeurs intrinsèques du départ. Le PCT, quand il fut créé en 1969, c'était justement avec ces valeurs d'hommes courageux, braves pleins d'abnégation, pour servir le pays»

P.A.D

Pascal AZAD DOKO

Cour suprême

Henri Bouka a pris ses fonctions

Nommé par décret présidentiel le 20 février 2018, comme premier président de la Cour Suprême, Henri Bouka, magistrat et ancien vice-président de la Cour Suprême, a pris officiellement ses nouvelles fonctions au terme d'une passation de service qui s'est déroulée mardi 20 mars 2018, au Palais de justice à Brazzaville. Il remplace ainsi à ce poste Placide Lenga, nommé de-

puis 1998. La cérémonie a été supervisée par Casimir Ndomba, directeur de cabinet du ministre de la Justice, et Roger Victor Mbouala, secrétaire général du ministre de la Justice. Le nouveau premier président de la plus grande juridiction du pays a déployé son programme : la continuité de ce qu'il a pu faire avec son prédécesseur. Le premier président sortant s'est réjoui d'avoir laissé l'institution à un cadre-maison qu'il l'a

accompagné près de 20 ans. Après cette passation de service entre les présidents entrant et sortant, il y en a eu également une autre qui a concerné les procureurs généraux, l'ancien procureur général Georges Akiéra passant le témoin à son successeur Gilbert Mouyabi. A noter que depuis 1962, cinq présidents se sont succédé à la tête de cette haute juridiction, à savoir : Joseph Pouabou, Charles Assemekang, Placide Lenga, Gaston Mambouana et Placide Lenga.

Coup d'oeil en biais

Un jeune homme tente de se pendre pour noyer ses soucis financiers!

Agé d'une trentaine d'années et père d'un enfant, un jeune homme a été retrouvé pendu dans sa chambre, à son domicile, à Mayanga-Zone Sela, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, avant d'être sauvé par le voisinage. C'était mardi 20 mars 2018. Les voisins, alertés, ont cassé une partie du mur de la maison puisque la porte était hermétiquement fermée, pénétré dans la chambre puis arraché la corde qu'il s'était passé autour du cou. D'après l'infortuné, ce sont les difficultés financières qui l'auraient incité à tenter de mettre fin à ses jours.

Marius Okana en guerre contre les occupants anarchiques de l'ex- «Ceinture maraîchères» de la Corniche

L'occupation anarchique de l'ex-Ceinture maraîchère de la Corniche situé le long du fleuve Congo à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, préoccupe particulièrement le Premier adjoint au maire de la capitale du Congo, Guy Marius Okana. A cause de leur activité, l'érosion menace le deuxième module de la Corniche à hauteur de la Main Bleu et du croisement avec la rue Kitengué. L'autorité municipale a invité ces occupants qui avaient pourtant déjà perçu leur indemnité d'expropriation à déguerpir dans un délai très court.

Gouvernement: Sassou va-t-il vraiment le remanier?

La Lettre du Continent n°773 du mercredi 21 mars 2018 a relancé les commentaires sur un éventuel remaniement du Gouvernement Mouamba II et distillé une fuite. «Le Président Denis Sassou Nguesso devrait procéder, ces prochains jours, à un léger remaniement ministériel dont son fils cadet, Denis Christel Sassou Nguesso, dit "Kiki" serait le premier gagnant», lit-on dans son numéro X du 20 mars 2018. «Écarté de la SNPC, "Kiki" devrait ainsi bénéficier d'une immunité immédiate de par sa nouvelle fonction, toujours utile dans l'hypothèse de déplacements en France, au moment où l'enquête sur le volet congolais de l'affaire dite des Biens Mal Acquis (BMA) se concentre sur ses activités et son entourage», commente le journal.

Boni Yayi à Oyo et Brazzaville

La Lettre du Continent révèle aussi que «Thomas Boni Yayi a évoqué la crise politique togolaise avec Denis Sassou Nguesso lors d'un entretien, le 18 mars à Brazzaville. Et que quelques jours plus tôt, l'ex-Président du Bénin, émissaire du Congo aux Emirats arabes unis, avait assisté à Oyo, fief du président congolais, aux cérémonies du 9^e anniversaire de la mort d'Edith Lucie Bongo Ondimba»

SNE: mettez-nous au courant!

Une vaste opération de démantèlement des branchements pirates a été lancée la semaine dernière par la Société nationale d'électricité (SNE) au quartier Le Bled, dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, à Brazzaville. Pour cela, les agents de la SNE ont compté sur l'appui d'un jeune homme du quartier qui leur indiquait les domiciles à visiter. La moisson a été bonne, dit-on. Grâce à ce citoyen, ils sont allés jusqu'à creuser et arracher des câbles souterrains pour ne pas permettre aux cafouilleurs de continuer à trafiquer le courant électrique. Evidemment, cette opération a laissé un goût amer. A la fin et après le départ des agents de la SNE, leur indicateur a failli être lynché.

Ils sont fertiles en imagination

Les Congolais ne manquent pas d'imagination. Ils interprètent tout à leur manière. Ainsi, lorsque Maixent Raoul Ominga a déclaré lors de sa prise de fonction comme Directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC): «Faisons en sorte que la SNPC soit la Société nationale et non la Société des clans.», certains d'entre ont interprété ces propos comme un aveu trahissant, selon eux, «la réalité intrinsèque de la SNPC où les critères d'embauche et d'accession aux postes de responsabilité ne seraient pas la compétence, mais plutôt l'appartenance à un clan».

Le calme, c'est bon?

Il y a quelques jours sur les antennes de Radio Liberté, un responsable a étonné les auditeurs en demandant aux membres du syndicat des travailleurs retraités qu'il dirige de garder leur calme, quand bien même ils accusent 40 mois d'arriérés de pension. Certains ont fait valoir leurs droits à la retraite depuis 2014 et vivent depuis lors dans la précarité au prix de mille et une difficultés.

La crise, même dans la police?

A la sortie de l'aéroport Maya-Maya, un policier vérifie (ou non) les véhicules privés. Mercredi soir, à l'approche de la voiture de La Semaine Africaine, le policier de faction s'est approché: «Aidez-moi, s'il vous plaît ; j'ai faim. Même une pièce m'arrangerait». De gros points d'interrogation chez les occupants de notre véhicule !

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Coopération

L'AGOA, un atout majeur dans la diversification de l'économie congolaise

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo a organisé un atelier sur la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), en partenariat avec le Gouvernement congolais mardi 20 mars 2018, à Brazzaville. La cérémonie d'ouverture a été coprésidée par Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique représentant le Gouvernement et Todd P. Haskell, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo. L'atelier visait à rendre plus dynamique cette coopération pour améliorer l'accès au marché américain des produits du Congo, figurant parmi les pays éligibles d'Afrique subsaharienne. Car l'AGOA est un atout.



De g. à d.: Fylla Saint-Eudes, Todd P. Haskell, Matthew V. Cassetta et Kara Diallo

La session a été animée par Kara Diallo, spécialiste de l'AGOA de l'Agence américaine de développement (USAID) de l'Afrique de l'Ouest. Le spécialiste de l'AGOA a montré aux participants comment mieux tirer profit des opportunités commerciales qu'offre la loi américaine sur la croissance et les opportunités. Cet atelier a permis de faciliter le partage d'idées sur les moyens de renforcer l'économie et de faire progresser les relations entre les Etats-Unis d'Amérique et le Congo en matière de commerce et d'investissement. Todd P. Haskell, a souligné: «Au moment où le secteur pétrolier souffre de la réduction du prix du baril, le Gouvernement fait de la diversification de l'économie son cheval de bataille. L'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville et le bureau de l'administration du commerce international du Département américain du commerce essaient depuis plusieurs années d'amener plus d'opportunités et d'avantages concernant l'AGOA au Congo. Nous voulons aider! Nous voulons faire équipe avec vous!»



Le ministre et l'ambassadeur (au milieu) entourés des participants

D'après l'ambassadeur des Etats-Unis, le Congo dispose d'un formidable potentiel de diversification économique dans les domaines tels que l'agriculture, l'éco-tourisme et le transport. Ce potentiel, a-t-il dit, ne peut être atteint par un seul ministère. «Développer votre économie est un projet d'équipe. Par exemple, si vous voulez que plus de touristes visitent votre beau pays, vous devriez être en mesure de fournir des soins de santé de qualité. Si vous voulez que Brazzaville soit un carrefour de transport pour l'Afrique centrale, les visiteurs doivent se sentir les bienvenus dès qu'ils arrivent à l'aéroport. Si vous voulez faire du commerce avec les Etats-Unis, les ministères doivent travailler ensemble pour assurer un environnement d'affaires stable pour les investisseurs américains», a rappelé Todd P. Haskell. Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, a quant à lui admis que «dans le contexte de la diversification économique, programmée par le Gouvernement, les PMI, les PME, les artisans et les paysans pourraient fortement profiter de cet outil d'optimisation des échanges qu'est l'AGOA».

Les Etats-Unis d'Amérique ont lancé le programme AGOA en 2000 et l'ont renouvelé jusqu'en 2025. Le Congo est éligible pour l'AGOA depuis 2000, mais malheureusement depuis quinze ans, il n'exporte aucun produit aux Etats-Unis. En vertu de la législation, quarante pays, dont le Congo, sont actuellement autorisés à exporter près de 6500 produits exempts de droits de douanes aux Etats-Unis. Les entreprises américaines y trouvent également leur intérêt lorsqu'elles investissent en Afrique ou fournissent du matériel et du soutien technique aux entreprises africaines éligibles. En 2017, les exportations des Etats-Unis vers l'Afrique subsaharienne dépassaient 13,6 milliards de dollars, tandis que les importations américaines en provenance de la région dépassaient 25 milliards de dollars.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Dans les marchés aujourd'hui, on ne trouve plus de mangues, mais certains manguiers sont déjà en fleur. Ce phénomène, visible uniquement dans les villes, ne peut-il faire l'objet d'une étude de la part de nos chercheurs afin que ces saisons décalées nous fournissent des fruits tout au long de l'année?

ASM, Ngamaba (Brazzaville)

Agriculture

Relance des activités agricoles: la Lékoumou se met en ordre de marche

Lors de l'échange que le préfet du département et le député de Sibiti ont patronné face aux femmes de Sibiti à l'occasion du mois de la femme, le député a annoncé la mise en place des mesures d'accompagnement au programme agricole en rapport avec la directive sur les productions choisies, à savoir: le manioc et la banane. A cet effet, le conseiller spécial du premier ministre, Léandre Kimbembe, a profité de l'occasion pour sensibiliser la population et les producteurs agricoles sur les enjeux de ce programme du Gouvernement. Entretien.

* Monsieur le conseiller spécial, il y a quelques jours vous avez animé une conférence sur le thème: «Lékoumou, perspectives de développement». Pour les lecteurs de la Semaine Africaine, pouvez-vous nous dire quel message véhicule ce thème ambitieux?

** Comme vous l'avez rappelé, cette conférence avait pour fondement le message du chef de l'Etat devant le parlement réuni en congrès le 30 décembre 2017, au cours duquel il a insisté sur la relance des activités agricoles. Pour nous, ce message a valeur d'instruction. L'histoire nous rappelle que la Lékoumou est l'un des premiers départements qui a bénéficié des grands projets de recherche dans le domaine de l'agriculture. Beaucoup d'activités de recherche et d'expérimentation ont été menées qui ont fait de la Lékoumou le grenier du Congo jusqu'en 1990. Malheureusement, cette position et cet élan ne sont plus que des souvenirs. C'est ce qui justifie cet engagement à remobiliser la population pour être en phase avec la directive du président de la République et la traduire dans les faits. La Lékoumou, on le sait, n'a pas d'industrie; elle vit de l'agriculture et des revenus de quelques fonctionnaires en poste. Dans le cadre de la diversification de l'économie, nous pouvons remobiliser les troupes: les producteurs agricoles pour relancer cette activité.

* Est-ce une ambition individuelle? Comment s'organise la primature pour exécuter cette directive du chef de l'Etat?

** Au-delà de la modernisation de l'agriculture par la mécanisation, ce qui est un processus qui appelle d'énormes moyens financiers, la première démarche à laquelle nous avons pensé c'est d'organiser les producteurs agricoles en groupements de production ou de services. Le Gouvernement a prévu plus de 4 milliards pour la relance des activités agricoles. En fonction des productions indiquées dans ce programme, chaque département va s'organiser pour la mise en œuvre de ces activités. Le Gouvernement apporte les finances et la matière pour nous aider à produire les spéculations qui s'adaptent à notre zone de production par la création des associations de production qui offrent la garantie d'une meilleure efficacité d'action. Cette sensibilisation a pour objectifs d'amener les producteurs à créer des coopératives, à former les producteurs et se préparer à assurer leur encadrement; ce mode d'organisation peut nous garantir plus de financements et une meilleure efficacité pour relancer l'agriculture dans le département de la Lékoumou pour aller au-delà de l'agriculture de subsistance actuelle.

Le grand appui que le Gouvernement va apporter doit rencontrer une bonne prédisposition et une bonne organisation des producteurs au niveau de notre département.

* Comparaison n'est pas raison, mais on peut évoquer l'expérience non réussie du Fonds de soutien

à l'agriculture; en quoi votre démarche est-elle une nouveauté?

** Le Gouvernement a commencé à faire le point et l'évaluation de tous les projets agricoles pour relever les forces et les insuffisances, et ce, avec le concours des experts et des organismes spécialisés. Fort de ce travail d'évaluation, on peut penser que le nouveau programme de relance agricole sera différent des dernières expériences bien malheureuses. Par le passé, il y a eu des agences d'encadrement au sein des projets, mais il a été relevé un déficit de fonctionnement, un dysfonctionnement des interventions sur le terrain. Le ministre d'Etat en charge de l'agriculture au cours de ses différentes interventions, annonce un train de mesures qui tiennent compte des résultats



Léandre Kimbembe à droite pendant l'interview

de cette évaluation dans le but d'améliorer l'intervention future de l'Etat dans ce domaine vital pour la diversification de l'économie dans notre pays.

* S'agissant des agences d'encadrement, on a l'impression que l'Etat a abandonné les producteurs à leur triste sort?

** A entendre le patron de l'agriculture, le ministre d'Etat, parmi les difficultés prioritaires à régler figure en bonne place la question de l'encadrement. C'est un élément correctif essentiel souvent cité dans tous les constats d'échec des précédents programmes agricoles. On a noté, je l'ai dit, un dysfonctionnement préjudiciable dans les interventions des agences d'encadrement. A partir du constat qui vient d'être fait, elles vont jouer un rôle important dans le déploiement qui est prévu au programme; elles auront un rôle de suivi, de contrôle et d'évaluation sans complaisance à chaque étape de la réalisation des projets.

Parmi les innovations, il est prévu de financer les groupements des producteurs en nature essentiellement et les groupes ne toucheront qu'à hauteur de 15 à 20%. Les autres opérations seront réalisées par les banques et les autres institutions financières avec le concours des agences d'encadrement. Pour toutes les productions annoncées, les agences d'encadrement seront au centre, parce qu'elles interviendront à toutes les étapes de l'activité depuis le choix du terrain jusqu'à la récolte, car le financement dépendra du respect de la réalisation des différentes étapes. Bien entendu, l'œil de l'Etat sera là pour s'assurer que l'argent est effectivement bien utilisé sur l'activité prévue.

* En tenant compte du rôle joué par la Lékoumou par le passé dans

le domaine agricole, y a-t-il une particularité, dans ce qui se fera, pour renverser la tendance?

** On le voit, l'activité agricole dans le département est en perte de vitesse pour ainsi dire; la spécificité, vous l'avez dit, c'est renverser la tendance, remettre les producteurs en confiance, redonner goût aux agriculteurs, éleveurs et autres en dépit des difficultés financières. Il faut nous mobiliser et nous organiser pour relever les défis et la position de grenier du Congo à reconquérir.

La Lékoumou est à la croisée des chemins, au carrefour de quatre grands centres de consommation d'où nous viennent la solution à tous les produits de consommation courante; pourtant la Lékoumou aurait dû bénéficier de cette position pour vendre. Malheureusement les légumes, les fruits souvent non mûrs viennent de ces centres de consommation. La spécificité peut être vue comme une prise de conscience des populations à faire du département le vivier des grandes villes. Pour cela, la mobilisation et l'organisation du travail en groupement de produc-

le concours de l'Etat, s'organiser en groupements de prestation de services pour la collecte et la commercialisation des produits. Nous allons avoir dans la chaîne de production des produits périssables comme la banane dont le circuit de commercialisation est très court. Les groupements de services travailleront pour que le producteur reste dans son champ et le commerçant joue le relai entre le producteur et le consommateur. L'Etat devrait s'employer à promouvoir ce secteur d'activité vital pour l'activité agricole pour que le producteur se sente en sécurité dans son rôle de production.

* Monsieur le conseiller spécial nous avons fait le tour de la question, pour remobiliser les troupes, quel message lancez-vous aux producteurs agricoles qui s'échauffent déjà pour la mise en branle de tout ceci?

** Avant de conclure, je voudrais mettre cette information à la disposition de la population: en ce qui concerne la production de la banane et du cacao, Monsieur le premier ministre vient de mettre en place une pépinière de capacité de 210 mille plants de cacaoyers et 60 mille drageons de bananiers dans la perspective de disponibiliser 400 mille plants de cacaoyers et 300 mille rageons de bananiers destinés en partie aux groupements et individus qui seront prêts à les recevoir gracieusement. Cette démarche se mène aussi dans l'élevage bovin pour l'opération de métayage qui se réalisera à partir du parc en construction. Si on s'organise bien, nous avons là des approches de solution pour les questions que l'on se pose au sujet de cet ambitieux programme agricole.

En guise d'appel aux jeunes et aux mamans, c'est rappeler que le travail collectif a plus de bénéfice que le travail individuel. Car en groupe, on a l'avantage de produire deux fois pour soi, si dans la semaine on consacre 3 jours au travail de groupe et 3 jours à l'activité individuelle, le membre a un gain au groupement et un autre gain au champ individuel. De même pour l'épargne, le groupe épargne pour le membre, qui réalise une autre épargne à son activité individuelle. Il y a donc un avantage certain de travailler en groupe; l'important est de bien se choisir entre membres du groupe qui se connaissent et s'engagent pour le travail effectif. Nos mamans ont grandi dans cette expérience de travail collectif. A ce jour, tous les problèmes liés à cette activité freinent l'élan de ceux qui ont la volonté de s'engager sur ce terrain.

Aux jeunes, je dois dire que le métier acquis est un atout mais pas une fin en soi, on devrait entreprendre dans l'activité qui offre des possibilités de survie, car à force d'attendre, le temps passe et on prend de l'âge. L'activité agricole semble être au carrefour de tous les métiers. Pour exemple, le mécanicien qui entend réparer 2 à 3 véhicules par mois pour un gain de 20.000F le mois aura 360.000 F l'année. Mais l'activité agricole, qui nourrit son homme, peut faire atteindre cette recette en seulement 3 mois, par exemple dans la production de l'arachide. L'activité agricole bien menée est salvatrice sur le plan social, économique et financier.

Propos recueillis par

Felix BOUKA et Marcelin MOUELO de la Radio départementale

Sommet extraordinaire de l'Union africaine à Kigali (Rwanda)

Les chefs d'Etat lancent la zone de libre-échange continentale

La capitale du Rwanda, Kigali, a abrité mercredi 21 mars dernier un sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), qui a réuni 44 chefs d'Etat et de gouvernement. Les travaux étaient axés essentiellement sur l'une des résolutions majeures du 30^e sommet de l'Union africaine tenu en janvier écoulé à Addis-Abeba, en Ethiopie, qui avait débouché sur l'élection à la tête de l'organisation panafricaine du président rwandais Paul Kagame. A Kigali: un marché commun. Le constat du banquier nigérian Benedict Oramah est partagé: «Le commerce intra-africain est faible parce qu'il y a 55 pays et 55 frontières».

L'idée de cette zone est de casser les barrières douanières pour faciliter les échanges à l'intérieur du continent. C'est l'actuel président en exercice de l'Union africaine, Paul Kagame, qui avait convoqué cette réunion à Kigali, au Rwanda, en vue du lancement officiel de la zone de libre-échange continentale (ZLEC). Ce lancement démontre la volonté des pays africains d'aller vers une intégration réussie



Les dirigeants africains optent pour un marché commun et le libre-échange

et de mettre en commun les efforts pour l'aboutissement des projets communautaires. «Pour échanger, il faut des produits; donc pour cela il faut qu'on lève les obstacles qui entravent le commerce entre les Etats du continent», a confié le président nigérian Mahamadou Issoufou. Le constat à ce jour est que la faiblesse du réseau d'infrastructures sur le continent, constitue l'un des grands obstacles au développement du commerce intra-africain, aux investissements ainsi qu'au développement du secteur privé. Selon les conclusions de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la ZLEC devrait permettre une hausse de 52% du commerce intra-africain, d'ici 2022, soit 35 milliards de dollars. Cependant, il faut mettre

en œuvre des mesures pour améliorer les infrastructures liées au commerce et harmoniser et alléger les procédures douanières et réduire les coûts de transit et autres coûts des échanges. La création de la zone de libre-échange continentale a été décidée en 2012, par l'Union africaine. Son démarrage était prévu pour octobre 2017. La veille du sommet, le président nigérian, coordonnateur du processus de sa mise en œuvre avait reçu en audience à Kigali, Moussa Faki, président de la Commission de l'Union africaine. L'audience s'inscrivait dans le cadre du lancement le 21 mars de la ZLEC. Pendant leur tête-à-tête, Moussa Faki a également rendu compte au président nigérian des réunions préparatoires des ministres du

Commerce, de la Justice, des Affaires étrangères du continent et du Comité du représentant permanent (COREP). Alors que bon nombre ont salué le lancement de cette zone par 44 dirigeants des 55 Etats du continent ayant ratifié l'Accord-cadre, le Nigéria qui représente la première économie africaine avec une population de 190 millions d'habitants a plutôt marqué dimanche son retrait du processus du lancement de la ZLEC. En marge du sommet de Kigali, s'est tenu un mini-sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), sous l'égide de son président, le Gabonais Ali Bongo-Ondimba.

Aristide Ghislain
NGOUMA

Etats-Unis/Corée du Nord

Vers une rencontre Donald Trump-Kim Jong-Un

Après des mois de tensions et d'attaques proférées à travers les médias et sur les réseaux sociaux liées au programme nucléaire et balistique nord-coréen, les deux présidents ennemis, l'Américain Donald Trump et le Nord-coréen Kim Jong-Un ont opté pour la voie de la réconciliation et de l'unité afin de s'engager à une dénucléarisation effective de la péninsule coréenne. Un sommet dit historique est envisagé d'ici fin mai 2018.

Les Etats-Unis d'Amérique sont entièrement d'accord pour que cette rencontre se tienne, mais à la seule condition

que les bonnes mesures de rencontre soient organisées, a affirmé le patron de la Maison blanche. Cependant, de nom-



Kim Jong-Un



Donald Trump

breuses questions se posent sur le lieu, la date et les différents sujets à aborder lors du sommet.

Lors d'un tête-à-tête entre Donald Trump et le président chinois Xi Jinping, le 8 mars dernier, les deux hommes se sont félicités de cette initiative très salvatrice en ce qui concerne la paix, le maintien de la pression sur le régime de Pyongyang afin que ce dernier prenne des mesures dignes et favorables au sujet de la dénucléarisation.

Selon Sarah Sanders, porte-parole de la Maison blanche, ce sommet n'est pas une phase de négociation. Il s'agit d'une offre de dialogue fondée sur des engagements de promesses, qui pourrait engendrer une lueur d'espoir dans l'univers de la péninsule coréenne. La rencontre pourrait se dérouler dans la Maison de la paix, dans la zone démilitarisée entre les deux Corées, alors qu'à Washington on s'attend à ce que

le gouvernement chinois, l'allié de Pyongyang, propose Pékin. Les Etats-Unis sont disposés à y participer quel que soit le lieu retenu.

Pendant son séjour à Washington où il a été reçu par le président américain à la Maison blanche, le haut-conseiller à la sécurité du président sud-coréen, Chung Eui-Yong a déclaré que Kim Jong-Un était prêt à dénucléariser et, a promis que la Corée du Nord s'abstiendra de nouveaux essais nucléaires et de missiles. Donald Trump a, quant à lui, salué les récents signes de détente dans la péninsule coréenne marqués par la participation d'athlètes nord-coréens aux jeux olympiques en Corée du sud et a dit espérer que les discussions prévues entre ces deux pays iraient au-delà du cadre sportif.

Ermance Préférence
TSASSA
(Stagiaire)

Niger

Des résolutions pour faire face au phénomène des migrants

Une rencontre sur les migrants a réuni vendredi dernier les ministres de l'Intérieur de 9 pays d'Afrique et de 4 pays d'Europe à Niamey au Niger. Ils ont promis de lutter contre les réseaux de passeurs et pris une série de résolutions en huit points pour juguler un tant soit peu le phénomène. Renforcer la coopération judiciaire entre l'Afrique et l'Europe, améliorer les conditions techniques et sécuritaires des candidats à la migration, protéger les migrants en situation irrégulière et s'attaquer aux réseaux de passeurs font partie de ces résolutions.



Ces migrants qui bravent sans cesse la Méditerranée

En marge de cette réunion internationale, le Niger, pays de transit, a présenté les efforts qu'il a menés pour freiner les flux. Près de 6 000 migrants irréguliers ont été interceptés dans le désert en 2017. L'Etat a condamné 37 personnes sur les 268 présumés trafiquants et au moins 130 véhicules ont été saisis l'année passée, selon Mohamed Bazoum, ministre nigérian de l'Intérieur. Il a également laissé entendre que sur les 22 000 migrants (subsahariens) recensés à Agadez, 15 000 sont rentrés volontairement et des propositions de réintégration leur sont offertes.

La réunion a permis aux pays présents de renforcer leur collaboration en matière de coopération judiciaire dans le domaine et améliorer les capacités techniques des forces de sécurité. Ils ont également décidé de renforcer les contrôles aux frontières, protéger les migrants en situation irrégulière, et s'attaquer aux réseaux de passeurs.

Les participants ont également convenu d'investir dans l'éducation, l'agriculture et autres domaines, pour maintenir les jeunes dans leurs pays et contribuer ainsi à leur développement. Le Niger est l'un des cinq pays de la région du G5 Sahel. Cette réunion se tient au moment où le Canada a annoncé son intention de dépêcher très prochainement un contingent au Mali, pour participer aux efforts de maintien de paix dans la région du G5 Sahel.

Azer ZATBULI

Centrafrique

La CEEAC et l'ONU réaffirment leur soutien aux initiatives de paix

Le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi et le représentant spécial du secrétaire général et chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), François Louncény Fall, ont entrepris une mission conjointe en République centrafricaine du 15 au 17 mars 2018. Durant ce séjour, ils ont eu des échanges avec les autorités centrafricaines, notamment le président de la République, Faustin Archange Touadera, le président de l'Assemblée nationale, Abdou Karim Meckassoua, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères.



Fatou Bensouda

Ils ont aussi eu des séances de travail avec le Panel des facilitateurs de l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, le corps diplomatique, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de sa Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation de l'ONU en Centrafrique (MINUSCA), ainsi qu'avec des représentants de la société civile et des principales confessions religieuses. La visite a permis de réaffirmer le soutien de la CEEAC et des Nations unies à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA et de lancer un appel en faveur de la cessation immédiate des violences et des

hostilités dans le pays. Le secrétaire général de la CEEAC et le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale ont vivement condamné la persistance des attaques contre la population civile, le personnel humanitaire et les casques bleus de la MINUSCA, en dépit des efforts en cours pour ramener la paix et la stabilité dans ce pays.

Ils ont invité toutes les parties au conflit à déposer les armes et à s'engager de bonne foi dans la recherche d'une solution pacifique à la crise, dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA. Ils ont appelé l'Union africaine, les organisations inter-gouvernementales et les pays de la sous-région, ainsi que les partenaires internationaux, à lui apporter l'appui nécessaire.

Dans cette perspective, ont été salués les engagements pris par les partenaires vis-à-vis de la RCA, notamment lors de la table ronde de bailleurs de fonds tenue à Bruxelles (Belgique) en novembre 2016. Et de permettre au Gouvernement centrafricain de relever les défis politiques, socio-économiques, institutionnels et sécuritaires auxquels la RCA est confrontée, et de fournir aux populations les services sociaux de base.

A signaler la visite ces jours-ci à Bangui de Fatou Bensouda, procureure de la Cour pénale internationale (CPI) qui devait rencontrer les autorités centrafricaines et les membres de la Cour pénale centrafricaine.

Germaine NGALA



Express National International

- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassai (face au ccf)
Tel (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires



www.gxinternational.net

Paroisse Saint-Thomas de Loulombo (Diocèse de Kinkala)

Visite éclair de l'équipe presbytérale

Après une année d'absence totale de l'équipe presbytérale, celle-ci a effectué une visite sur le lieu, le 31 janvier 2018, pour se rendre compte de la réalité ambiante. Cette visite intervient après la signature des accords entre le pasteur Ntumi et le Gouvernement. Comme pour montrer son attachement à cette équipe de Loulombo composée de son curé l'abbé Destin Judicaël Magnet et du stagiaire pré diaconal l'abbé Christlain Katoudi «Ya Djo», le curé doyen l'abbé Fely Maboundou y était présent, accompagné de quelques éléments de la Force publique.

En effet, après 20 minutes de route, de Mindouli à Loulombo, l'équipe presbytérale s'est rendue d'abord à la gare de Loulombo qui se trouve dans un état de délabrement avancé, chemin de fer dévasté puis elle est allée à la paroisse. Espérant trouver la paroisse en bon état et les biens matériels pour enfin envisager de regagner la paroisse et aider la communauté de revenir au village. Hélas! Le constat est tout autre, sinon amère. Toutes les portes et les fenêtres de la concession de la paroisse ont été cassées et emportées par, qui dirait, les bandits armés. Bref, Tout ce que la paroisse avait comme biens a été volé. Nous pouvons citer: le groupe électrogène, les instruments de la chorale, une moto Djakarta qui aidait l'équipe presbytérale pour la pastorale, les lits, les congélateurs, la tondeuse à gazon, les objets sacrés (calice, ciboire, les hosties, les aubes, les chasubles, les étoles les ustensiles de cuisine, les livres.

La paroisse s'était aussi engagée dans l'agropastorale afin de subvenir aux besoins de la population locale. Le parc des moutons et des cochons, le poulailler, champs de manioc, le verger, et la bananière ont été ravagés. Quant au village, dans

son ensemble, le constat est le même. Certaines maisons ont été détoulées et d'autres brûlées. La population a été «déracinée de ses maisons et de sa terre par des déplacements forcés». Le village est devenu invivable. Sans pourtant exagérer, il faudra beaucoup des mois pour rétablir le climat d'antan. Tous les conflits que le département du Pool a connus, la paroisse



Une vue de l'église Saint Thomas de Loulombo

Saint-Thomas de Loulombo a toujours été la cible des malfaiteurs. En 1998, c'est dans cette même paroisse que le père Jan Czuba, a été odieusement lynché; la paroisse pillée. Après cet assassinat la paroisse a été restaurée et une équipe y était



Les membres de l'équipe presbytérale avec les éléments de la Force publique

affectée. En 2004, la paroisse a subi le même sort. En 2017, comme si cela ne suffisait pas, la paroisse Saint-Thomas a été,

jeunesse d'aujourd'hui n'a plus peur du sacré ou des objets sacrés? Pourquoi l'Eglise catholique est-elle la cible des malfaiteurs? Pourquoi Loulombo est toujours le village le plus touché à chaque conflit sociopolitique? La jeunesse du Pool doit prendre conscience cette fois-ci en disant non aux banditismes aveugles, non à la violence, «plus jamais ça!» dans notre département. Les autorités politico-militaires doivent s'impliquer sérieusement, à cette paix qui semble revenir en aidant les jeunes du Pool à se libérer sous toutes les formes de bêtises afin de mieux s'unir et vivre dans une paix véritable. Pour que cette paix soit durable, il faut procéder à un désarmement général, équilibré et contrôlé. Parce que «l'énorme augmentation des armes représente une grave menace pour la stabilité et pour la paix.»

Christlain KATOUDI
Stagiaire pré diaconal
(Diocèse de Kinkala)

Un Pasteur nous parle!

Conformément à notre rubrique ouverte la semaine passée, nous poursuivons aujourd'hui la diffusion d'un propos de Pasteur. C'est Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville. Vendredi dernier, il a parlé des antivaleurs, thème de l'année pastorale en cours. Dans ce numéro, l'Archevêque nous parle de la famille. Nous rappelons que la version audio de cet entretien est à suivre sur Radio Magnificat, la radio catholique de l'archidiocèse.



• La famille, dans l'archidiocèse, est confrontée à beaucoup de problèmes, matériels et spirituels: que faire pour l'aider à faire face, chrétiennement, à cette crise multiple?

**Ce n'est pas seulement dans l'archidiocèse, je pense, que la famille est confrontée à beaucoup de problèmes: matériels, spirituels. C'est dans tout le pays et dans toute l'Eglise même du Congo que la famille est très affectée par de multiples difficultés. Il nous faut vraiment réfléchir sur l'entité qu'est la famille. La question de la pauvreté n'est pas innocente dans cette crise. D'abord, les fausses accusations de sorcellerie apportent beaucoup de divisions dans notre famille. Et les nombreux mouvements religieux qui naissent dans notre pays, dans nos différents quartiers, sont aussi de beaucoup dans ces accusations. Je veux parler des voix discordantes dans la vie des familles, par ce qu'aujourd'hui c'est un fléau. C'est un mal qui ronge nos familles et notre société. Moi, j'écoute beaucoup les jeunes. On sent qu'ils sont dans des sectes. Elles font du mauvais travail surtout en ce qui concerne les fausses accusations. Il y a des jalousies internes dans les familles: pourquoi les enfants de ma sœur réussissent-ils et pas les miens? Ça aussi, c'est de la jalousie, qui pousse les gens à se diviser dans les familles. S'ajoutent à cela la maladie, les décès qui sont devenus de véritables sources de conflits, de crise dans les familles. On s'entraccuse; on ne vit pas ces problèmes comme des chrétiens; on ne vit pas ces problèmes comme l'Evangile nous le demande: on vit en véritables païens! Il y a des idéologies modernes, comme «le mariage pour tous», les «mariages» entre hommes ou entre femmes qui sont une véritable attaque contre la famille voulue par Dieu. «Homme et femme, il les créa... l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher soit à sa femme soit à son homme et les deux deviendront une seule chair»: voilà ce que le Christ a réaffirmé dans l'Evangile! Mais comme on veut passer outre tout cela, aujourd'hui nous ne sommes pas étonnés que les familles connaissent beaucoup de problèmes. Seules les familles solidement enracinées dans la foi peuvent faire face à ce tas de problèmes. Une solide catéchèse, un enseignement adéquat sont nécessaires pour prévenir les familles de tous ces dangers.

(A suivre)



B.P.: 06, Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/009/2018

SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CRISE DE L'OMS/AFRO

Le Bureau Régional pour l'Afrique dispose dans son siège du Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, un Grand bâtiment de type R+ 3 dans lequel on trouve plusieurs bureaux, des salles de réunions, des locaux techniques, des salles d'eau et la «salle de crises construite» en matériaux spéciaux pour une bonne gestion des paramètres acoustiques, thermiques et lumineux.

Construite en 2004, la salle de crise de l'OMS/AFRO est compartimentée par des faux murs protégés par du papier-peint-intissé de qualité supérieure de couleur blanche pour la bonne gestion de la lumière. Ces murs sont dans un état de dégradation au niveau du papier peint.

Les deux tables bureaux qui permettent aux occupants de participer aux différentes réunions de crises manquent des retours pour leur bonne occupation.

En effet, le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique sollicite les services d'une entreprise spécialisée pour remettre en état des murs et l'emplacement des deux (2) retours de bureaux pour le bon confort de cette salle. Le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique a donc initié le mini projet de réhabilitation de la salle de conférence.

Le présent avis d'appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente, ou spécialisées dans les travaux de réhabilitation. Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet. Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier

d'appel d'offre y afférant jusqu'au 28 mars 2018, entre 9H et 13H, auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce;
 - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);
 - une copie de la patente de l'année en cours;
 - une copie de l'attestation de non faillite;
 - une copie de l'attestation de moralité fiscale;
 - Une copie d'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants:
 - l'expérience professionnelle;
 - les qualifications du personnel clé (avec CVs);
 - les références des travaux similaires déjà réalisés;
 - la liste du matériel à mobiliser;
 - la méthodologie à mettre en œuvre.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/009/2018. CONFIDENTIEL - SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DE CRISE DE L'OMS/AFRO».

L'enveloppe devra être déposée au plus tard le 09 avril 2018

à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP: 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le 30 mars 2018 à 10H avec comme programme:

- 10H00 à 10H15: séance de briefing;
- 10H15 à 10H30: visite de reconnaissance des lieux et;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Notes:

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées; La soumission des documents administratifs est obligatoire. Les volets technique et financier seront évalués respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale.

Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante: afroafr@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar

Redynamiser la pastorale des Communautés ecclésiales de base

Dans le cadre de la célébration en juillet 2019 à Kampala, en Ouganda, de ses 50 ans, le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM) mène une série d'activités à caractère continental. Au nombre desquelles, l'atelier de travail organisé récemment à Cotonou (Bénin), du 8 au 12 mars 2018, consacré aux Communautés ecclésiales de base (CEB), appelées aussi Communautés ecclésiales vivantes (CEV). Présidée par l'abbé Melchior-Edouard Mombili, premier secrétaire général adjoint du SCEAM chargé de l'évangélisation, la rencontre a réuni les délégués de 13 pays du continent, membres du groupe de travail du SCEAM dans cette pastorale. Au terme des travaux, les participants ont publié un communiqué final.

Initialement voulu à Lomé au Togo en décembre 2017, cet atelier, le 6^e du genre a réuni 17 délégués venus des pays membres du SCEAM, en majorité francophones: RD Congo, Congo, Togo, Burkina Faso, Sénégal, Guinée Bissau, Rwanda, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Burundi, Ghana et Bénin. Les travaux en plénière dominés par le partage d'expériences respectives ont permis aux participants d'intégrer les communications et différents enseignements à travers des carrefours. Ce travail en carrefours a été un haut moment d'appropriation des différentes appellations de cette pastorale selon les pays dans les huit régions épiscopales du SCEAM: Communautés ecclésiales de base (CEB), Communautés ecclésiales vivantes (CEV), Communautés ecclésiales vivantes de base (CEVB), Communautés chrétiennes de base (CCB) ou Communautés chrétiennes catholiques de base (CCCB).

En Afrique francophone, la RD Congo est très avancée dans cette pastorale qui existe dans tous les diocèses du pays. L'initiateur en est le cardinal Joseph Albert Malula qui voulait l'africaniser, et voulait en faire l'affaire des laïcs assistés

des prêtres, dans le souci de leur faire prendre une pleine place dans l'Eglise. La rencontre de Cotonou a été l'occasion de mettre en place un noyau des acteurs francophones à l'instar de ce qu'ont réussi les anglophones pour qui les CEVB sont au cœur de la pastorale de l'Eglise. Notamment au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, en Ethiopie, en Zambie. En d'autres termes, il s'agit d'instituer les CEVB partout, surtout là où il y a le plus besoin. Comme lors des rencontres antérieures, les participants ont convenu que ces communautés reconnues comme l'Eglise du quartier sont des foyers de charité sans frontières, des lieux d'écoute de la Parole de Dieu et d'enracinement de la foi. Vision réaffirmée par Mgr Roger Houngbedji, archevêque de Cotonou, qui a encouragé les participants. L'atelier a planché sur de nombreux défis, dont celui de stabiliser les chrétiens au niveau de l'Eglise à cause d'énormes départs de ceux-ci vers d'autres mouvements religieux. Ce qui nécessite une solidarité réelle et l'ambition de créer une synergie, un point d'attraction pour susciter davantage d'adhésions. L'exemple de certains pays pour cela est admirable.



L'archevêque de Cotonou posant avec les participants

Au Burundi, les CEVB constituent une pastorale de proximité, de présence réelle de l'Eglise. Mais, elle est confrontée aux défis de manque des ouvriers et la nécessité d'y faire participer les prêtres. Font également défaut, la présence d'une mentalité chrétienne qui doit pénétrer les esprits, la paupérisation des populations, les injustices sociopolitiques que traverse le Burundi qui ne favorisent pas la vie des communautés interdites par le pouvoir, la non-participation des jeunes notamment, l'instabilité des membres du comité de base. Tandis qu'au Burkina Faso, pays où on compte deux mille CCB, les défis se résument en manque d'un référentiel formel, de mobilisation, de l'appropriation des fondements théologiques, de la formation à tous les niveaux, du témoignage de la charité.

Si au Rwanda les CEVB aident l'Eglise face aux sectes disséminées dans le pays au nombre de 700 dont le gouvernement a décidé la fermeture, il reste qu'au Cameroun la vitalité des CEVB se fait en plusieurs vitesses. En prime, la diversité lin-

guistique avec environ 250 ethnies. Pendant cet atelier de travail où le Congo a été représenté par l'abbé Antonio Mabilia, secrétaire général de l'ACERAC et Aristide Ghislain Ngouma, les délégués des Conférences épiscopales nationales et régionales ont également recentré leur place dans l'esprit des deux synodes spéciaux africains qui ont respectivement débouché sur deux exhortations apostoliques post-synodales que sont Ecclesia in Africa par le pape Jean Paul II en 1995 avec la notion d'Eglise-famille et Africae munus en 2011, la mission ou engagement de l'Afrique. Grâce au soutien financier de Missio-Aachen son partenaire qui prône dans son action cette pastorale, le SCEAM avait déjà réussi à organiser cinq rencontres du type: Nairobi (Kenya) en 2012 et 2017, Accra (Ghana) en 2014, Ouagadougou (Burkina Faso) en 2015, Kinshasa (RD Congo) en 2017. Cette pastorale débute à l'aube des années 60 et fut adoptée par le SCEAM, le 20 octobre 1974.

Aristide Ghislain NGOUMA
Participant

Cinquième message de Carême de la Commission diocésaine

Justice et Paix de Pointe-Noire

Réformer la législation, gage d'une bonne gouvernance foncière

Le droit et la loi ne sont pas forcément la justice; ils ne sont que l'un des moyens qui conduisent à la justice. Lorsque la loi est truffée de vides juridiques et d'incohérences, elle devient source d'un déséquilibre social, source d'injustices, donc source des conflits entre les hommes. La pléiade des textes juridiques pris par le gouvernement et votés par le parlement n'a pas permis de mettre définitivement de l'ordre dans le foncier congolais. Vides juridiques dans certains textes, incohérences ou dispositions contradictoires dans d'autres.

La loi congolaise rappelle que le titre foncier est le document dont chacun doit être titulaire pour sécuriser sa propriété immobilière. Cette loi rend incontournable la procédure d'immatriculation des terres. Mais l'immatriculation des terres passe aussi, pour les candidats par la constatation et la reconnaissance de leurs droits fonciers coutumiers. Certes la loi reconnaît les droits fonciers coutumiers, mais ne les définit pas. Ni la Loi n° 17-2000 du 30 décembre 2000 portant sur le régime de la propriété foncière, ni la Loi n° 10-2004 du 26 mars 2004 fixant les principes généraux applicables aux régimes domaniaux et foncier, aucune d'elle ne définit les droits fonciers coutumiers. Alors, comment faire constater et faire reconnaître des droits qui ne sont pas définis? Il en résulte que ces droits fonciers coutumiers sont abandonnés à la pure oralité, autrement dit à l'informel. L'on peut donc s'interroger sur l'avenir de ces droits. Voilà, qui peut menacer le droit de propriété privé sur le sol en République du Congo, si l'on n'y prend garde.

Hormis l'absence d'une définition des droits fonciers coutumiers, il se pose un autre problème: celui de la

preuve à fournir pour faire constater lesdits droits. A ce propos, la législation est confuse sinon contradictoire. A la lecture du décret n°2006-255 du 28 juin 2006 la mise en valeur (article 7, alinéa 1^{er}) est une condition obligatoire à l'immatriculation des terres par les particuliers. Or le décret n°2000-256 du 28 juin 2006, lequel prévoit la constatation des droits fonciers coutumiers, édicte que la preuve peut se faire par tout moyen, et notamment par les titres fonciers délivrés à l'époque coloniale ou après l'indépendance, les décisions de justice prises sur la base du droit coutumier ou moderne et ayant acquis l'autorité de la chose jugée, la preuve de l'exploitation et de la mise en valeur effective de la terre depuis au moins trente ans et la preuve de l'occupation ou de l'emprise évidente et permanente depuis au moins trente ans: cette preuve peut être apportée par témoin. Cf. articles 6 et 7. La contradiction entre ces deux textes réglementaires ne permet pas de savoir quelle est la règle applicable pour prouver les droits fonciers coutumiers; ce qui met en difficulté les personnes ou familles, qui souhaiteraient faire constater et faire reconnaître leurs droits fonciers



Brice Mackosso

coutumiers. Il y a beaucoup d'incohérences entre le droit et la réalité sur le terrain. Les régimes fonciers régulant les espaces urbains et les espaces ruraux manifestés respectivement par la loi n°24-2008 du 22 septembre 2008 portant régime foncier en milieu urbain et la Loi n°25-2008 du 22 septembre 2008 portant régime agro-foncier, reconnaissent que l'immatriculation dans ces espaces ne peut se faire qu'après une mise en valeur dûment constatée. Effectivement sur la définition de la mise en valeur, l'article 17 de cette loi stipule: «Pour les terres rurales, la mise en valeur consiste à réaliser des plantations, des cultures, des élevages et des activités piscicoles, ou d'une manière générale, à entreprendre des travaux productifs caractérisés par une emprise permanente et effective sur le sol». Comprise dans ce sens, la mise en valeur peut poser problème pour les familles ou les personnes, qui

n'ont pas forcément réalisé de travaux productifs sur leurs terres. De plus, cette mise en valeur doit être suffisante, et d'après l'article 5 de la Loi sur le régime agro-foncier, un décret pris en Conseil des ministres devrait préciser les conditions requises pour qualifier une mise en valeur de «suffisante». Tel que prévu, la condition de mise en valeur ignore totalement la réalité attachée à la coutume, qui veut que la terre soit mise en friche pendant parfois plusieurs années. Il est souvent difficile, voire impossible de prouver la mise en valeur pendant les trente ans requis. Il convient de noter aussi que certaines expressions utilisées par le législateur ne sont pas comprises de la même manière par tous et nourrissent davantage la contradiction. Il en est ainsi de l'expression «purge des droits fonciers coutumiers» mentionnée dans l'article 21, alinéa 1^{er} de la Loi sur le régime agro-foncier. Que signifie une telle expression, dans la mesure où il est établi que les droits fonciers coutumiers, une fois reconnus, sont imprescriptibles et inaliénables sauf procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Toutes ces incohérences et manquements de la législation conduisent à se poser la question suivante: Quel statut juridique pour le foncier au Congo? La question de la réforme du cadre législatif sur le foncier reste entière. La création du droit ou de la loi ne doit pas seulement une tâche réservée aux seuls juristes ou seuls parlementaires ou à l'exécutif. Elle

Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur

L'humilité du Christ vaut à l'homme le salut

Textes: Is 50,4-7; Ps 21; Phil 2,6-11; Mc 14,1-15,47

Nous avançons vers Pâques. Avec le dimanche des rameaux et de la Passion du Seigneur, commence la semaine intense au cours de laquelle nous voulons revivre ces moments où le Christ s'est offert pour nous, pour notre salut. Certes, chaque messe actualise le mystère de la mort et de la résurrection du Christ, mais ce dimanche, nous voulons le vivre de manière particulière. Nous entrons ainsi dans la Semaine Sainte, la plus grande de l'année liturgique. La sobriété des rites ne veut rien enlever à la profondeur des mystères célébrés.

Du point de vue historique, c'est assez tôt (4^e siècle) qu'à Jérusalem, l'Eglise commence à vivre les derniers événements de la vie terrestre de Jésus, en organisant une liturgie qui dure toute la journée: après la messe célébrée comme à l'ordinaire, l'évêque ainsi que tout le peuple se rendait à l'église située sur le mont des Oliviers. Là on lisait l'Evangile de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Ensuite, une procession s'ébranlait jusqu'à la basilique de la Résurrection où on chantait l'Office du soir appelé Lucernaire. C'est un rite liturgique qui consiste à allumer les lampes pendant l'Office, accompagné d'une prière qui célèbre le Christ comme lumière qui, même dans la nuit, veille sur son peuple. Puis on annonçait que toute la semaine au début de l'après midi (15 heures), l'assemblée se réunirait dans l'église principale qui s'élève sur le Golgotha.

Le récit de la Passion du Seigneur, dans l'Evangile, nous montre différents acteurs qui prennent position pour ou contre Jésus, depuis le cadre familial dans lequel Jésus se trouve avec ses disciples (chez Simon le lépreux), jusqu'à la croix, en passant par le procès, d'abord chez le grand prêtre, enfin chez le gouverneur.

Un grand retournement de situation se produit lorsque Jésus est sur la croix et qu'il meurt. Le centurion qui était là en face de lui, déclare tout étonné, que cet homme était vraiment Fils de Dieu. On peut dire qu'il s'agit déjà là d'une profession de foi. Un tel retournement, bien que d'un personnage mineur dans le récit, n'advient que lorsque vraisemblablement il n'y a plus rien à attendre. La croix révèle pleinement l'identité du crucifié et engendre la foi. Dans cette perspective, Paul ne manquera pas de mettre au cœur de sa prédication, le mystère de la croix (Cf. 1 Co 1,18-31).

Du côté de Jésus, après l'épisode de Gethsémani, les prises de paroles diminuent. Ce sont beaucoup plus les autres qui parlent et l'évangéliste qui raconte. Par ailleurs, au cours du procès, il montre une grande souveraineté. Sur la croix, il prie son Père, en reprenant les paroles du Psaume, les prières de son peuple auquel il reste uni jusqu'à cet instant. Jésus s'offre à son Père pour nous. Il s'abandonne entre les mains de ses bourreaux. Il s'abandonne entre les mains de son Père.

Le chant du serviteur du Seigneur que nous propose la première lecture, reflète ce même abandon dans la confiance au Seigneur. D'abord comme disciple, puis dans la souffrance. En appliquant cela au Christ, on découvre ainsi qu'il est Fils, et comme tel, il accomplit la volonté de son Père jusqu'au bout; volonté pour laquelle il avait auparavant prié à Gethsémani (14,12-42). Du côté des autorités de l'époque, on voit jusqu'où arrive l'endurcissement du cœur qui dénie aux autres un peu de dignité. Le Christ reste donc pour aujourd'hui l'image de l'homme à qui on refuse tout droit. Il se fait compagnon de tous ceux que notre agir laisse sur le trottoir de la vie.

La liturgie des rameaux nous donne, en définitive, l'occasion de contempler l'humilité du Fils de Dieu: lui qui de Dieu s'est abaissé jusqu'à la mort ignominieuse de la croix (Cf. Phil 2) pour le salut du monde. C'est ainsi que l'humanité reçoit le salut. C'est cette humilité du Christ qui nous vaut le salut. Alors l'exhortation initiale de cette hymne christologique prend davantage de charge pour nous: «Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus».

Abbé Ildevert M. MOUANGA
Grand Séminaire Cardinal E. Biayenda

Archidiocèse de Brazzaville

Messe pontificale des Rameaux relative à la 33^e Journée mondiale de la jeunesse

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, informe les curés, maumoniens diocésains et paroissiaux, religieux et religieuses, les responsables des CPPEJ et des bureaux diocésains des mouvements jeunes et enfants de l'archidiocèse de Brazzaville, qu'il présidera le 25 mars 2018, la messe des rameaux qui marquera aussi la 33^e Journée mondiale de la jeunesse, à 10h00, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, sous le thème: «Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu» (Luc 1, 30).

A cet effet, l'archevêque de Brazzaville invite tous les prêtres, religieux, religieuses œuvrant dans la pastorale de l'enfance et de la jeunesse ainsi que tous les jeunes et enfants de l'archidiocèse de Brazzaville à prendre part à cette Eucharistie.

De même, l'archevêque rappelle aux curés que la quête de ce dimanche 25 mars est impéree et doit être versée à la procure diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse. Par ailleurs, Mgr Anatole Milandou demande aussi aux curés de prendre toutes les dispositions pour annuler toutes les messes de 9h00 dans toutes les paroisses.

doit être une œuvre commune: Juriste (magistrat, notaire, avocat, huissier...), association des terriens, notables et sages, psychologue, sociologue, économiste... doivent être associés à la réflexion. Il faut des vraies consultations pour créer une dynamique participative. Mais le chrétien ne doit pas rester en marge car le principe de laïcité de l'Etat ne signifie aucunement ni opposition absolue entre l'Eglise et l'Etat, ni moins encore indifférence de l'Eglise. L'Eglise dans le monde de ce temps est appelée à partager les joies, les angoisses, les peines et les espérances des peuples. L'Eglise est appelée à donner son point de vue sur toutes les questions de société.

Et, la question foncière en fait partie: «La terre nous précède et nous a été donnée, lit-on dans Laudato Si' n°67. La terre». C'est à plus forte raison que le point de vue de l'Eglise et que l'engagement de chaque chrétien, fidèle laïc est sollicité pour réformer notre législation foncière. Chrétienne et chrétien, fidèle laïc, toute personne de bonne volonté, investissons-nous dans la recherche de la solution; ne soyons pas indifférent car «si tu veux la paix, gagne sur l'indifférence». Cf. Pape François, le 1^{er} janvier 2016 à l'occasion de la Journée mondiale pour la paix.

Commission Diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire

Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC)

Quatre axes d'action pour le nouveau Directeur général

Récemment nommé à la tête de la Société Nationale des pétroles du Congo (SNPC), M. Raoul Ominga a effectué les 15 et 16 mars 2018, dans un hôtel de la place, les partenaires sociaux (syndicats), les cadres et agents de la SNPC en activité dans les différentes structures de cette société. L'objet de sa communication était d'expliquer les quatre principaux axes de travail de son mandat, rassurer le personnel et les partenaires sur le devenir de la société, et ensuite apaiser le climat social au sein de l'entreprise.

Pendant la visite de travail, M. Raoul Ominga, le nouveau Directeur général de la SNPC, a rencontré le 15 mars 2018, dans un hôtel de la place, les partenaires sociaux (syndicats), les cadres et agents de la SNPC en activité dans les différentes structures de cette société. L'objet de sa communication était d'expliquer les quatre principaux axes de travail de son mandat, qui est de quatre ans renouvelables une fois, selon les statuts. Ensuite, le D.G de la SNPC a visité le 16 mars 2018 les installations des filiales ILOGS, CORAF et SNPC Distribution.

Le premier axe consiste à faire de la SNPC une société réellement productrice. La SNPC a été créée, d'abord, pour produire du pétrole, en travaillant aux côtés des partenaires historiques. Cette action est primordiale, selon M. Ominga, parce que si la SNPC ne produit pas de pétrole, elle aura perdu l'essence même de son existence. «Pour ce faire, nous allons, d'abord, compter sur les cadres, les experts de la maison. La SNPC a des ressources humaines compétentes, je sais que les gens veulent travailler, nous voulons les voir beaucoup

plus sur les chantiers et non trainer dans les rues de Pointe-Noire», a dit le D.G.

Le deuxième axe de travail indiqué par le patron de la SNPC est l'amélioration de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers. Les filiales de l'aval pétrolier, la CORAF, et toutes les sociétés logistiques de la SNPC auront la lourde tâche de créer les conditions pour satisfaire la demande nationale en produits pétroliers. A cet effet, une commission a été mise en place pour accomplir cette mission, avec succès et de façon permanente.

Le troisième axe de travail de M. Ominga est l'amélioration des performances de la SNPC, pour qu'elle puisse participer sensiblement et de façon significative au budget de l'Etat. «Nous devons travailler pour améliorer le reporting sur cet aspect, mettre en place une politique qui fasse que le Groupe SNPC ne puisse plus avoir Zéro comme chiffre au niveau de la contribution au budget de l'Etat», a-t-il martelé. Car on ne peut comprendre qu'en 20 ans d'existence, cette entreprise qui devrait être le fleuron de l'économie congolaise, en arrive à ce point. Il est vrai que depuis cinq ans, la SNPC subit



Raoul Ominga

la crise avec la baisse des cours du baril du pétrole sur le marché international. «Mais nous devons faire en sorte que la remontée des cours de pétrole puisse aussi se refléter dans nos comptes et budgets», a ajouté le Directeur Général de la SNPC.

Comme quatrième axe de travail de ce mandat de quatre ans renouvelable, le nouveau D.G de la SNPC a choisi le renforcement des capacités en ressources humaines, par de formations qualifiantes. Un programme de formation du personnel sur quatre ans sera élaboré, pour que chacun puisse être performant et trouver sa place.

Apaiser le climat social à la SNPC

Préserver la paix sociale dans l'entreprise, c'est l'une des missions confiées au nouveau D.G. de la SNPC. «Avec la diversité, on peut créer l'harmonie en tra-

vaillant ensemble. Il faut lutter contre les clans. Le clanisme a caractérisé le climat social pendant ces 20 dernières années. Chacun de nous a ses défauts et ses qualités, nous nous retrouvons pour travailler ensemble, produire et développer l'entreprise. Toutes les autorités qui m'ont reçu ont insisté sur ce point d'apaiser le climat social. Nous devons faire en sorte que chacun retrouve sa place dans la maison, car la SNPC, comme son nom l'indique, c'est une société nationale», a dit le D.G de la SNPC. Il en est de même avec le Ministère de tutelle, à qui la SNPC doit régulièrement envoyer ses reportings. Le ministère des Hydrocarbures ne reçoit plus régulièrement, ces derniers temps, certains rapports d'activités. Un travers à corriger.

Le 23 avril 2018, la SNPC aura 20 ans. Ce sera l'occasion d'examiner le fonctionnement de la SNPC et réfléchir sur son

avenir, projeter son développement. Le but est d'être performant et remplir la mission qui lui est confiée. Autrement, l'Etat pourrait décider du sort de la

(Suite de la page 4)

abuser les gens s'il y a lieu? Un exercice difficile l'attend déjà. Va-t-il laisser impunis tous les pillards de notre argent? En tout cas, le peu de respect que l'on peut encore reconnaître à la fonction est à ce prix.

Ce propos n'est pas seulement une énième occasion de faire le bilan catastrophique de ce pouvoir, qui humilie le Congo en le classant dans les pays les plus inaptes à la démocratie, les plus rageurs en matière de répression, les moins scrupuleux pour ce qui est des mœurs, cela n'apporterait rien à la connaissance qui ne soit déjà connue de tous. Il s'agit d'une œuvre de radiographie qui montre que nous sommes arrivés au bout du bout et que les ressources mentales avec lesquelles il s'agira de gérer ce contexte doivent tenir d'une très haute élévation d'esprit. Les esprits sont chauds, complètement radicalisés, c'est bien le moins qui puisse se trouver devant un pouvoir qui n'entend rien, qui ne voit rien et qui n'arrive plus à dire quelque chose de sensé et d'humain.

SNPC, comme il l'a fait pour la Société Nationale d'Electricité (SNE) ou la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). Déjà, le nouveau D.G de la SNPC a mis en place une commission qui examine le projet d'un nouvel organigramme en phase avec les statuts.

Nous de l'Opposition, laquelle compte quelques hommes d'Etat au long cours, ne devons pas écouter nos propres instincts, à partir du dégoût que nous inspire le bilan désastreux de ce pouvoir. Nous devons savoir raison gardée et travailler à créer des conditions civilisées d'un dialogue politique rigoureux bien entendu, et non, à la suite de ce pouvoir, nous jeter dans un désordre qui achèverait de nous classer dans les nations les plus turbulentes, portées à tuer avec délectation leurs propres populations comme nous y prédispose ce pouvoir. Le retard ne rattrape pas le retard, il le creuse. Ce refus de fonctionner sous la pression de nos pulsions sauvages révélerait l'existence en nous des vertus qui font d'authentiques hommes d'Etat. Non pas l'ire et la fureur aveugle. Mais plutôt le souci de réunir la nation dans toutes ses composantes, afin d'affronter les défis du futur. Pour toutes les sociétés africaines en crise comme la nôtre, le désir et la volonté d'imiter Mandela doivent être le souci de tout homme d'Etat.

**Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine**

INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE

Quantités limitées

OFFRE SPÉCIALE

<p>DELL E514dw</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante - multifonction - monochrome • Format : A4 • Résolution : 2400 x 600 ppp • Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi • Vitesse d'impression : 19 ppm <p style="font-size: 12px;">192 000 FCFA</p> <p style="font-size: 14px;">130 000 FCFA</p> <p style="font-size: 8px;">Réf.19020405</p>	<p>DELL B5465dnf</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante - multifonction - monochrome • Format : A4 • Résolution : 1200 x 1200 ppp • Interface : USB 2.0, LAN, hôte USB • Vitesse d'impression : 70 ppm <p style="font-size: 12px;">739 000 FCFA</p> <p style="font-size: 14px;">290 000 FCFA</p> <p style="font-size: 8px;">Réf.19020406</p>
<p>DELL 2150cn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante laser couleur • Formats : A4 • Résolution : 600 x 600 ppp • Interface : USB 2.0, port Ethernet • Vitesse d'impression : 23 ppm <p style="font-size: 12px;">415 000 FCFA</p> <p style="font-size: 14px;">300 000 FCFA</p> <p style="font-size: 8px;">Réf.19020348</p>	<p>DELL B2360dn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante laser monochrome • Formats : A4 • Résolution : 600 x 600 ppp • Interface : USB 2.0, Gigabit LAN • Vitesse d'impression : 40 ppm <p style="font-size: 12px;">313 500 FCFA</p> <p style="font-size: 14px;">100 000 FCFA</p> <p style="font-size: 8px;">Réf.19020150</p>
<p>DELL B1260</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante laser monochrome • Format : A4 • Résolution : 1200 x 1200 ppp • Interface : USB 2.0, Ethernet • Vitesse d'impression : 28 ppm <p style="font-size: 12px;">173 500 FCFA</p> <p style="font-size: 14px;">100 000 FCFA</p> <p style="font-size: 8px;">Réf.19020267</p>	

Une marque **OFIS**

www.ofis-ois.com

(+242) 06 600 0000

info@ofis-ois.com

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
 Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
 Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
 B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo
 Téléphone: (242) 06 677.89.61
 E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE
BENEDICTE SARLU

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000 F. CFA
 Siège social: 64, Rue Lénine, Mougali, Brazzaville,
 REPUBLIQUE DU CONGO
 RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/18 B 7377.

CONSTITUTION

Par acte notarié du 23 février 2018 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT la Plaine, le 05 mars 2018, sous F°042/13, N°0386, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **Dénomination:** La société a pour dénomination «BENEDICTE SARLU»;
- **Objet:** La SOCIETE «BENEDICTE SARLU» a pour objet, en République du Congo, l'importation de produits alimentaires congelés, la distribution des vivres congelés et frais, le commerce général, l'import-export. Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation;
- **Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville (CONGO), 64, rue Lénine, Mougali, République du Congo;
- **Durée:** La SOCIETE «BENEDICTE SARLU» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
- **Capital:** Le capital social est fixé à 1.000.000

F. CFA correspondant à 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune;

- **Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 23 février 2018 et enregistrée à Brazzaville EDT la Plaine, le 05 mars 2018, sous F°042/13, N°0386, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement par l'associé unique;
- **Gérance:** aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 23 février 2018, Madame OLANDZOBO Rufine Gertrude, née à Brazzaville, le 1er mars 1964, titulaire d'une Carte Nationale d'Identité délivrée à Pointe-Noire, le 06 juin 2008, sous le numéro PN04082009737, est nommée en qualité de Gérante de la société, pour une durée indéterminée;
- **Dépôt légal:** a été entrepris le 07 mars 2018, au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville;
- **Immatriculation:** La société BENEDICTE SARLU a été immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/18 B 7377, par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion,
Maître Salomon LOUBOULA

Droits des femmes et filles congolaises

Prévenir et éradiquer les violences en milieu scolaire

Grâce à l'appui financier du Gouvernement américain (60.000 dollars), l'association Azur Développement met en œuvre depuis le mois d'octobre 2017 le projet «*Prévention et réponse aux violences faites aux femmes et aux filles*», dans le but générique de contribuer au respect des droits des femmes et filles congolaises. Azur Développement, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, a organisé le 12 mars 2018, un atelier de sensibilisation sur les différentes formes de violences faites aux femmes et aux enfants au profit des enseignants, acteurs non négligeables dans l'éducation des filles et des garçons.

Cet atelier s'est déroulé au lycée de la Révolution, à Brazzaville, sous les auspices de Frédéric Menga, conseiller chargé de la vie scolaire, de la prévention des violences scolaires et des relations avec les parents d'élèves et syndical des élèves, en présence de Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis au Congo et de Sylvie Nyombo, directrice de l'association Azur Développement. Au total, près de 70 enseignants et parties prenantes y ont pris part. Ils ont été informés sur les différentes manifestations des violences faites aux femmes et aux enfants et sur les moyens de recours, afin de les prévenir, de les dénoncer et partant, s'assurer que les filles et garçons victimes de violence bénéficient d'une assistance adéquate. Ils ont suivi pour ce faire des thèmes riches en enseignements tels que: «*Les différentes formes de violences faites aux femmes et aux enfants et leurs conséquences*», «*La réponse nationale à la violence faite aux femmes et aux enfants*» «*Le rôle des enseignants dans la prévention et la réponse aux violences faites aux enfants*»...

L'atelier a eu également pour but de vulgariser les dispositions du cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, tout comme de solliciter la collaboration des enseignants dans l'identification des filles et garçons victimes de

violence dans les écoles à l'effet de les orienter vers le guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence. Pour une prise en charge par les animatrices, les médecins, les psychologues, les juristes et autres partenaires qui s'investissent dans ce travail. Les enseignants et responsables de l'enseignement éduqués ont adhéré à la démarche et pris l'engagement d'orienter les cas de violence identifiés (filles et garçons victimes dans les écoles). Pour Frédéric Menga, «*cet atelier est le lieu où les enseignants, l'association Azur Développement associée au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire vont pouvoir mettre en place une politique qui permettra tant soit peu l'éradication des violences en milieu scolaire*» Encourageant la défense des droits de l'homme au Congo, et ceux liés aux violences faites aux femmes et filles en particulier, Todd Haskell a indiqué que «*70% de femmes sont confrontées à des violences à travers le monde, selon les Nations Unies. Ces violences sont principalement physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. La jeune fille n'en est pas épargnée, notamment en milieu scolaire.*» Il a en outre précisé que les menaces explicites ou les actes de violence physique, les brimades, le harcèlement verbal ou sexuel, les attouchements non consentis,



Todd Haskell posant avec les organisateurs et participants, après l'ouverture...

la coercition sexuelle, les agressions et le viol y sont souvent signalés. Selon Mme Sylvie Nyombo, la violence faite aux femmes est définie comme «*tout acte d'agression dirigé contre le sexe féminin sans son consentement, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée.*» Et les violences faites aux enfants sont définies par l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) comme «*toutes formes de mauvais traitement physique, émotionnel ou sexuel; la négligence ou traitement négligent, ou les formes d'exploitations, dont commerciales, résultant en un mal effectif ou potentiel à la santé de l'enfant, à sa survie, à son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, confiance ou pouvoir.*» Les violences psychologiques, physiques, sexuelles, économiques et spirituelles touchent de manière disproportionnée les filles et les garçons en milieu scolaire. Les filles sont victimes de harcèlement sexuel dans les

écoles. Ces violences ne sont pas dénoncées généralement par les victimes par honte, par ignorance de leurs droits et des actions qu'elles peuvent prendre face à la violence. Les violences domestiques (vécues dans le milieu familial) subies par les filles et les garçons ont par ailleurs des conséquences sur leur éducation. Les enfants victimes de violence domestique peuvent subir la dépression, avoir des troubles de comportement, des problèmes de santé et de concentration; ce qui a des conséquences sur leurs résultats scolaires. Eu égard à cela, la directrice de l'association Azur Développement a invité tous leurs partenaires, les maires d'arrondissement, qui les ont toujours accompagnés, de relayer le message auprès des responsables de quartier et de zone, afin que les enfants victimes de violence soient assistés. A noter que la présente activité que réalise l'association Azur Développement est complémentaire à d'autres interventions menées par les organisations de la société civile et d'autres partenaires dans le pays.

Viclaire MALONGA

Agriculture

Pour l'amélioration des revenus des maraîchers urbains

Les ONG Essor France, Agriculture et développement (AGRIDEV) et le Club jeunesse infrastructures et développement (CJID) ont lancé conjointement le 12 mars 2018, à Brazzaville, le deuxième projet d'amélioration des revenus agricoles à travers le développement de filières durables et le renforcement de la société civile congolaise (PAMTAC-B II). Il est cofinancé par l'Union européenne (U.E) à hauteur de 500 millions de F.CFA.



Vue partielle de l'assistance

Ce projet, a dit Ibrahim Mahamadou Ango, représentant ESSOR au Congo, a pour objectif d'améliorer les revenus des maraîchers et maraîchères, des transformateurs et transformatrices du département de Brazzaville, à travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires durables et le renforcement des capacités de deux organisations de la société civile congolaise AGRIDEV et CJID. Il concerne 600 maraîchers de Talangai, Djiri, Ile Mbamou, Mfilou-Ngamaba et Mayanga, dont 50% des femmes, formés au niveau de la ceinture maraîchère de Brazzaville et 100 transformateurs, dont 70% de femmes, artisans spécialisés dans les produits agroalimentaires bénéficiant d'un appui à Brazzaville.

Pour les trois axes (maraîchage, agro-alimentaire, renforcement des acteurs) autour desquels s'articule le projet, différents résultats sont attendus. Ceux-ci se présentent ainsi: le maraîchage, les maraîchers de la ceinture verte de Brazzaville vont améliorer leurs performances de production et de commercialisation dans une perspective agro écologique. Ils auront un meilleur accès aux intrants; l'agro-alimentaire, les transformateurs vont développer des activités de transformation de produits agricoles de qualité plus rémunératrices, notamment grâce au déploiement de nouveaux circuits de commercialisation. Quant au renforcement des capacités des acteurs, les organisations partenaires (publiques et privées) vont affermir leurs compétences d'intervention; ils seront actifs dans les réseaux de promotion de l'agro écologie et des produits locaux transformés.

Après le mot de bienvenu des ONG lu par Merols Diabankana Diabs, coordonnateur du CJID, Marie-Pierre Albouy, responsable programme agricole à Essor France, a expliqué ainsi l'enjeu du PAMTAC-B II: «*Nous allons travailler sur la structuration de deux filières avec la volonté de créer des liens entre elles: la filière maraîchage agro écologique ou «bio» et la filière agro-alimentaire artisanale. Il existe un marché urbain potentiel important pour des produits locaux de qualité et les consommateurs sont prêts à acheter ces produits «made in Congo».*» Elle a précisé par ailleurs qu'à travers ce nouveau projet, l'ambition est de créer des emplois pour les femmes et les jeunes notamment, et de valoriser les métiers agricoles et para-agricoles. Mais aussi de renforcer les liens avec les pouvoirs publics et la société civile congolaise, à travers notamment le Réseau Agro écologie au Congo».

Insistant sur trois notions essentielles: échanges et partenariats, production agro écologique, structuration et filières locales, Claude Bochu, représentant de l'U.E, a souhaité que l'enveloppe issue de la générosité, de la bonne volonté des partenaires en Europe soit bien gérée, afin d'obtenir davantage de financements pour les projets à venir. Il a affirmé, en outre, que pour la réussite de ce projet, l'engagement franc et fort des pouvoirs publics et des autorités locales sera un précieux allié. «*Cet engagement peut se matérialiser par la sécurisation foncière des terres agricoles de la ceinture verte de Brazzaville et par l'instauration d'un environnement propice au développement des filières de transformation*», a-t-il soutenu.

Après l'expérience de la première phase, a dit Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, le maraîchage péri urbain est l'une des filières majeures de notre système de production en terme d'emplois créés, de flux financier et d'approvisionnement de grands centres urbains en légumes frais et de qualité. Malheureusement, il est en butte à de nombreux défis.

Alain-Patrick MASSAMBA

Assises nationales de la presse

Des difficultés d'organisation à surmonter

Après la tenue des premières assises nationales dites états généraux en 1992, la presse congolaise s'appête à organiser une deuxième édition. Cependant quelques difficultés organisationnelles restent à surmonter. Celles-ci ont été au cœur de la rencontre qu'a eu le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, avec les responsables des organes de presse, appelés à contribuer à la bonne tenue de cet événement.

Le président du CSLC a invité les responsables des organes de presse à s'approprier le projet des assises nationales. Il s'est inquiété du fait que les organes de presse affichent peu d'engouement dans l'organisation de cette grande rencontre. «*A côté des organisations œuvrant pour le projet, il y a les médias eux-mêmes qui doivent se sentir concernés au premier chef par les assises; elles doivent être votre affaire. Puisqu'elle est votre. Qui va venir le résoudre? Je ne vous impose pas un montant. Chaque organe est tenu d'apporter sa contribution*», a-t-il déclaré.

Prévue, en effet, depuis l'année passée, la tenue des assises nationales de la presse a été ramenée cette année à cause entre autres des problèmes de financement. Estimé à plus de cinq cent millions de F. CFA, le



Philippe Mvouo

budget d'organisation a été revu à la baisse à environ deux cent millions de F.CFA. Même minoré, ce budget restrictif est loin d'être atteint. C'est pourquoi, le CSLC entend faire participer toutes les parties prenantes aux charges de l'organisation. Les organes

de presse doivent activement participer à la promotion de l'événement. Pour cela, chaque organe devrait diffuser des messages publicitaires. Les participants ont, par ailleurs, passé au crible les nombreux problèmes qui minent l'exercice du métier de journaliste au Congo. Il a été relevé des insuffisances telles que le non-respect de la déontologie, les mauvaises conditions de travail du jour-

naliste, le fonctionnement des organes de presse, etc. La date des assises demeure cependant encore un mystère. Joachim Mbanza, membre du comité d'organisation a révélé que l'événement pourra se tenir probablement en juin, compte tenu de quelques consultations restant à mener auprès des autorités, alors qu'un autre événement d'importance se profile à l'horizon, la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, le 3 mai. Un autre grand rendez-vous des medias.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Chancelle NGOLO (Stagiaire)

Canal+ Congo

Un nouveau décodeur haute définition sur le marché

Le directeur général de Canal+ Congo, Benjamin Belle, a organisé, dans la soirée du lundi 12 mars dernier, à Brazzaville, un buffet au cours duquel il a présenté au public, le nouveau décodeur haute définition en image et en son. A entendre le responsable de cette entreprise de télédistribution, la mise sur le marché de cet outil est la concrétisation d'une nouvelle technologie laquelle améliore l'expérience télévision (TV) des abonnés Canal+ au Congo. «*Les détails et les couleurs sont plus précis pour profiter pleinement des programmes et du potentiel de*



Benjamin Belle (à g.)

la télévision», a fait savoir Benjamin Belle. En outre, une nouvelle dimension sonore, grâce au standard

Dolby et avec un système home cinéma, qui restitue dans l'espace le meilleur du son et plonge les

télespectateurs dans le film ou la série de leur choix. Le nouveau décodeur est aussi une nouvelle interface de navigation simplifiée, avec favoris, guide TV... autant de fonctionnalités améliorées, pour donner «*chacun son rythme*», grâce au disque dur du décodeur qui enregistre et met sur pause le programme que l'on souhaite suivre plus tard. Entre autres avantages de ce décodeur HD, les grands rendez-vous UEFA (Union européenne de football association): la league des champions, l'Europa League, les championnats, la coupe du monde de football Russie 2018, la NBA (le basket-ball Nord-américain).

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB)

Le premier show, après une formation de deux mois

Fruit de l'ingéniosité du maestro Josias N'Gahata, l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB) a livré son premier show. Après deux mois seulement de formation. C'était le samedi 17 mars, à la Préfecture de Brazzaville. Sous le regard admiratif des parents et membres du corps diplomatique. Dans une salle qui a refusé du monde.

Il était exactement 17h28 quand le show a débuté par l'entrée en scène de cinq flûtistes, tous âgés de huit ans, dont un garçon. Ceux-ci se sont mis en exergue en exécutant trois chants: «Au clair de la lune» (en sol majeur), «Plus

flûte, contre basse, violon, clarinette, guitare, trombone, trompette, etc.

«Au clair de la lune» (en sol majeur), «Plus près de toi» (en sol majeur), et «Hymne à la joie» (en do majeur) sont les airs que ces bambins promis à



L'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville



L'Orchestre symphonique Burning Music

près de toi» (en sol majeur), et «Hymne à la joie» (en do majeur).

Puis, le tour a échu à Enzo, 10 berges, de faire parade de ses talents au piano. A travers le «Menuet» de Jean Sébastien Bach (en sol majeur), et «For Elise» de Ludwig van Beethoven (la mineur). Avant que tout le groupe, composé d'une quarantaine de membres, fasse aussi de l'étalage du savoir-faire acquis pendant deux mois de travail acharné, dans le maniement des instruments: piano, saxo, alto, violoncelle,

un bel avenir ont fait déguster au public. Lequel n'a pas boudé son plaisir à les voir se produire, sous la direction artistique de Josias N'Gahata.

Dans la deuxième partie du concert, la trentaine de membres de l'Orchestre symphonique Burning Music - toujours sous la direction de Josias N'Gahata -, plus âgés, donc, forcément plus aguerris, ont électrisé la salle. En exécutant, avec maestria: «Petite musique de nuit» de Mozart, «Canon» en ré majeur de J. Pachabel, «Nge mfumu ke ne mazulu»



Une vue de l'assistance

de J.V. Mbabou (en Fa majeur), «Va pensiero» de Giuseppe Verdi (en Fa majeur), «Ombra mai fu» de G.F. Haendel (Fa majeur), «Ndeke moko», chant populaire (Do majeur), «Congo» de Jacques Loubelo (Sol majeur), «Le Bucheron» de Franklin Boukaka (La mineur), et «Indépendance cha cha» de Joseph Kabasélé Tshamala (Ré mineur). Des chants qui ont récolté des salves d'applaudissements et dont certains ont été chantés en chœur avec le public. C'est aux environs de 19h20

que les rideaux sont tombés sur le concert. Par une standing ovation des spectateurs, lesquels ont demandé et obtenu un "replay" du classique «Indépendance cha cha». Un pur bonheur!

A signaler que Josias N'Gahata et l'orchestre symphonique Burning Music ont fixé rendez-vous au public le 14 avril prochain, à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Pour un concert qu'ils ont promis grandiose.

Véran Carrhol YANGA

DECLARATION DE PERTE

M. Abel SOUNGAMA déclare avoir perdu les diplômes de Baccalauréat, série D, n°1223/87 du 17 juillet 1987 et d'ingénieur en agrochimie et pédologie n°205860 du 27 mars 1993.

Il demande à quiconque les aurait retrouvés de bien vouloir le contacter au 06 634 43 77//05 520 14 32 ou de les lui déposer au poste de police le plus proche.

Une grosse récompense est réservée, avant le 15 mai 2018. Date au-delà de laquelle les diplômes perdus seront annulés et des duplicatas seront établis.



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale:

Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Deuil à Télé Congo

Pierre Delmas Péné s'en est allé

Chroniqueur de musique, producteur et animateur de l'émission «Stars 2000» sur la chaîne de télévision nationale Télé Congo, Pierre Delmas Péné a rendu l'âme, mercredi 21 mars à Brazzaville. Des suites d'une crise cardiaque. Ce chevalier de la plume et du micro de renom serait décédé dans un poste de police, à Talangaï, le 6^e arrondissement de la capitale congolaise.

Le Journaliste animateur Pierre Delmas Péné a été victime d'une crise cardiaque dans un poste de police de Talangaï où il s'était rendu pour plaider la cause de son petit-frère arrêté et placé au cachot.

Il discutait avec des policiers, quand il a été foudroyé par une crise cardiaque. Transporté d'urgence à l'hôpital de Talangaï, on n'a pu que constater son décès», dit un message qui circule depuis hier soir sur les réseaux sociaux.

Depuis l'annonce de son décès, un hommage est rendu au journaliste, notamment sur Télé Congo.

Pierre Delmas Péné a fait

ses premières armes à la télévision nationale congolaise comme comédien dans le groupe de théâtre populaire Molendé, aux côtés d'autres acteurs comme Victor Loembé. Il est accueilli par des anciens tels «Vieux Mokoko» ou Victor Okoko.

Grâce à sa très grande ouverture d'esprit et son envie d'apprendre, Pierre Delmas Péné se lance dans le journalisme, et devient, par la suite, présentateur de journaux en langues nationales. Avant d'embrasser la carrière de chroniqueur de musique, producteur et animateur de plusieurs émissions sur Télé Congo, dont l'une des plus célèbres est «Stars 2000».



Pierre Delmas Péné

«Vieux Delmas», comme on aimait bien l'appeler dans la corporation, était membre du bureau de l'Association des chroniqueurs culturels et animateurs de musique (ACCAM), aux destinées de laquelle préside Ludovic Abbia. Une organisation qui, malheureusement, n'existe plus que de nom.

V.C.Y.

Prix Découvertes RFI

Ç'est parti pour la 38^e édition!



M'Boullé Koité, lauréat de l'édition 2017

L'appel à candidatures pour la 38^e édition du **Prix Découvertes RFI** est ouvert, depuis quelques jours, à tous les artistes ou groupes musicaux professionnels d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes.

Le lauréat bénéficiera d'un prix de 10 000 euros, d'une tournée en Afrique et d'un concert à Paris.

Les candidats ont jusqu'au

1er juillet 2018 pour envoyer leurs candidatures. Ces derniers doivent disposer d'une page personnelle sur Internet, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme musicale (Spotify, SoundCloud, Apple Music etc.) incluant un minimum de quatre titres en écoute.

Depuis 1981, le **Prix Découvertes RFI** met en avant les nouveaux talents musi-

caux du continent africain. Au cours des années, ce Prix a contribué au lancement de nombreux artistes qui ont depuis conquis un public international : Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi (Sénégal), Soul Bang's (Guinée)... Le chanteur malien de musique mandingue M'Boullé Koité a remporté l'édition 2017 du **Prix Découvertes RFI**. Son Jury, composé de professionnels, est chaque année présidé par une personnalité. De Fally Ipupa à Jacob Desvarieux, Youssou N'Dour, Angélique Kidjo, Richard Bona, Kery James ou Asafu, les présidents du **Prix Découvertes RFI** apportent leur caution et leur expérience



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix **KDO**

Composez ***121*4#**

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

L'ambassadeur de Corée du Nord reçu en audience Un vif intérêt pour les relations dans le domaine du sport

L'ambassadeur de la Corée du Nord au Congo a mis le ministre congolais des Sports au fait des possibilités de coopération entre leurs pays respectifs dans le domaine du sport. C'était au cours de l'échange que les deux hommes d'Etat ont eu mercredi 21 mars à Brazzaville.

Le Congo et la Corée du Nord sont deux pays qui ont une belle tradition d'amitié et de coopération depuis fort longtemps. Ces relations vont certainement s'étendre dans le domaine du sport, selon Kim Myong Sik, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Populaire et Démocratique de la Corée du Nord au Congo, au sortir de l'audience que lui a accordée Hugues Ngouélondélé, le ministre congolais des Sports et de l'éducation physique. Toutefois, il s'est abstenu d'évoquer



Hugues Ngouélondélé en tête à tête avec le diplomate nord-coréen

prématurément ces éventuels projets. Il n'empêche. Le diplomate nord-coréen a souligné la disponibilité des deux pays à réunir les moyens pour atteindre les objectifs qu'ils vont se fixer dans le cadre de cette coopération. «On s'est mis d'accord. Nous allons tout faire

pour réaliser les éventuels projets de coopération dans le domaine du sport», a souligné Kim Myong Sik, au terme de sa visite de courtoisie. L'ambassadeur nord-coréen a pour ville de résidence Kinshasa.

G.-S.M.

Préparatifs de la CAN féminine de handball 2018

La machine désormais sur les rails!

Les opérations programmées dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball féminin "Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba" que le Congo doit abriter, du 2 au 18 décembre 2018, ont subi divers retards. Cette difficulté est aujourd'hui surmontée avec l'installation des commissions spécialisées du Comité d'organisation et celles du Comité national préparatoire de la délégation congolaise à cette compétition.

Trente-neuf ans après avoir organisé les CAN masculine et féminine de handball (Challenge Marien Ngouabi), le Congo se prépare pour accueillir encore une CAN, mais uniquement la version féminine. Dans cette perspective, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a enfin procédé officiellement, mardi 20 mars 2018 à Brazzaville, à l'installation officielle des commissions spécialisées du Comité d'organisation et du Comité national préparatoire de la délégation congolaise à ces joutes continentales. Trois mois après la publication du décret portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité d'organisation et celui portant création, attributions et organisation du Comité préparatoire de la délégation congolaise.

Le Comité d'organisation, constitué de 8 commissions spécialisées, a la mission de prendre en charge différents volets de préparation et d'organisation associés à l'événement. Quant au Comité préparatoire de la délégation congolaise, les membres de ses 7 commissions spécialisées doivent mettre tout en œuvre pour que les Diables-Rouges dames aient la meilleure préparation possible.

Après un bref rappel des circonstances de l'attribution de cette compétition par le secrétaire général de la FECOHAND, Hugues Ngouélondélé a souligné «la détermination du Congo



Quelques membres des commissions spécialisées

de réunir toutes les conditions de réussite pour ces joutes continentales.» Concernant l'objectif visé, il a tranché: «Le trophée doit rester au Congo». «Maintenant que les choses sont rentrées dans l'ordre, avec la publication des textes juridiques, nous sommes prêts à relever le défi, avec l'aide et la participation de tous. Nous voulons rétablir la notoriété du handball congolais. On fera en sorte que notre sélection féminine puisse se préparer comme

il faut», a affirmé, résolu, de son côté, le président de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND), Jean-Claude Ibovi, qui a indiqué que la deuxième mission de la CAHB conduite par son président, est prévue à Brazzaville du 15 au 20 mai.

Les grandes opérations vont donc être lancées. Mais cela exige que la machine tourne à plein régime.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

LE SAVIEZ-VOUS?

Climat tendu chez les Diables-Rouges, à Amiens

Le rassemblement en cours ne se passe pas comme envisagé pour le Congo. Les Diables Rouges étaient pressentis en décembre le 26 mars avec la Guinée Bissau, à Amiens (France), mais ce match amical entrant dans le cadre de la Journée Fifa a été annulé pour le remplacer par une opposition face à la réserve du RC Lens. Pour ne rien arranger, les conditions d'hébergement à l'hôtel ne conviennent pas du tout au groupe. Dépassé, l'attaquant vedette Thievy Bifouma a préféré claquer la porte et quitter le groupe. «Je n'ai pas voulu cautionner cette parodie de stage. Ce regroupement d'Amiens a été organisé dans des conditions indignes du football professionnel. Pour moi, c'est un manque de respect total vis-à-vis des joueurs. Je suis international depuis presque

quatre ans et je n'ai jamais vu un tel amateurisme. Mon départ n'est pas contre le staff technique qui subit comme nous cette situation, mais contre le ministère des Sports qui a organisé ce stage», a expliqué l'international congolais de Sivasspor (Turquie) aux Dépêches de Brazzaville. «Les autres nations, dont nos futurs adversaires, s'entraînent sérieusement et nous, on annule notre match amical au dernier moment alors que certains pays vont en jouer deux. (...) J'ai cru comprendre qu'on a refusé de payer les frais d'organisation. C'est incroyable. Je sais que le pays traverse une crise financière, mais on parle de dix mille euros. Si on ne peut pas payer une somme comme celle-là pour préparer les éliminatoires, autant le dire et déclarer forfait», a-t-il conclu, dépité.

Innocent Mabikana, Président de ligue de tennis de table du Niari: Plaidoyer pour le gymnase Mangandzi

La ligue départementale de tennis de table du Niari est créée en 2002. Innocent Mabikana en est le président depuis sa création. A ce jour, dit-il, son département compte 37 pongistes. Il veille sur eux comme à la prunelle de ses yeux. Voyage au cœur du gymnase de Mangandzi, siège de la ligue malheureusement sans eau ni électricité.

*D'aucuns disent de votre ligue qu'elle ne vit pas. Pourtant vous avez un gymnase aménagé à Mangandzi. Que répondez-vous à cela?

**La meilleure manière de persuader quiconque a des doutes sur notre existence, c'est de le convier à se rendre tous les jours à partir de 15 heures, au gymnase de Mangandzi, siège de notre ligue et cadre d'entraînement de nos jeunes pongistes. La ligue départementale de tennis de table du Niari vit effectivement, en dépit de multiples difficultés auxquelles elle est confrontée. D'ailleurs, je profite de l'occasion que vous m'offrez pour réitérer mon appel à l'endroit de toute personne de bonne volonté et soucieuse du devenir du tennis de table dans notre département pour qu'elle aide la ligue à résoudre le sempiternel problème du manque d'eau et d'électricité au gymnase de Mangandzi offert le ministre d'Etat Henri Djombo. Cette salle omnisport est un bien pour tous, un monument que tout Dolisien a le devoir de



Innocent Mabikana

protéger et de préserver.

*Préconisez-vous d'organiser des activités cette année? Un tournoi...?

**Les activités de la ligue sont celles retenues dans le calendrier annuel de la fédération. Ainsi, hormis la tâche permanente liée à l'encadrement des enfants pour en faire des élites de demain, nous nous préparons chaque jour à prendre part au championnat national et à la coupe Denis Sassou-Nguesso, deux compétitions qui ont lieu chaque année. Enfin, comme nous le faisons chaque année, l'habituel tournoi interdépartemental Niari-Bouenza-Pointe Noire aura lieu courant juillet 2018.

*Peut-on connaître le nombre de pongistes que compte votre ligue départementale?

**A ce jour, nous comptons 37 pongistes. Je tiens à rappeler

que notre ligue a déjà donné une joueuse à l'équipe nationale. Il s'agit d'Eveil Mabikana, numéro 2 au plan national en son temps.

*Pouvez-vous conclure?

**Je remercie le journal "La Semaine Africaine" qui nous a donné l'opportunité de nous exprimer sur ce noble sport encore très peu connu des Dolisiens. Mes remerciements également à notre président d'honneur, le ministre d'Etat Henri Djombo, grâce à qui le tennis de table peut enfin être pratiqué au Niari. Je tiens à lui exprimer toute ma gratitude. A tous les Dolisiens et Niariens: je vous invite à découvrir le tennis de table et à le pratiquer pour votre bien-être physique et mental. Enfin, je lance un cri du cœur aux autorités administratives et politiques à prendre les difficultés du gymnase Mangandzi à bras le corps. Qu'elles nous aident à le préserver.

Propos recueillis par Eric MAHOUNGOU-NZINGOU

Un derby pour La Mancha

Effectué mercredi 21 mars au Caire, le tirage au sort des barages de la Coupe de la CAF a réservé de belles affiches comme le derby AS Vita Club (RDC)-CS La Mancha (Congo). Quant au CARA, autre rescapé congolais, il hérite des Ethiopiens de Saint George. Matches aller: du 6 au 8 avril, retour: les 17 et 18 avril.

Gary Ngassebé

Décès d'un buteur hors-pair

La mort, encore et toujours elle, frappe à toutes les portes selon son bon vouloir. Samedi 17 mars 2018, elle a fauché l'ancien international congolais (RDC) Gary Ngassebé, l'un des meilleurs attaquants des deux rives du fleuve Congo ayant feu de tout bois à ses heures de gloire.

Gary Ngassebé était un footballeur râblé, court sur patte et buteur hors-pair. Racé et doué d'une certaine force de pénétration, il constituait un danger permanent pour les défenses adverses et réalisait beaucoup de buts. C'était, pour tout dire, un véritable renard de surface.

Les sportifs brazzavillois ont commencé à découvrir cet attaquant dans les rangs de l'AS Vita Club de Kinshasa à travers les matches de son équipe retransmis sur le petit écran, à la fin de la décennie 60.

En 1973, le football zairois a le vent en poupe. L'équipe nationale se qualifie pour la Coupe du monde 1974 et, la même année, Vita Club remporte la Coupe des Clubs champions. Pendant cette campagne, Gary Ngassebé est aux côtés de Lobilo, Kibongé «Gento», Mayanga «Adelar», Ndayé Mulamba, Mavuba, Jean Kembo, Tubilandu, Mbungu Tati, Mambueni «Mofran», etc.

Un jour de 1974, Gary foule la pelouse du Stade de la Révolution

pour le mémorable CARA-AS Vita Club (4-0) de Coupe d'Afrique des Clubs. Trois ans après, son nom devient familier au public brazzavillois, l'Etoile du Congo ayant récupéré ses pieds d'or. Il marque un nombre incalculable de buts. L'Etoile du Congo est sacrée trois fois champions du Congo (1978, 1979 et 1980) et de participer à la Coupe d'Afrique des Clubs champions.

Son meilleur souvenir avec sa nouvelle équipe, c'est d'avoir tuteuré le grand Hafía F.C et atteint les quarts de finale en 1980 devant le Bendel Insurance du Nigeria. Match soldé sur le score de 3 à 2, à l'aller à Brazzaville, en faveur d'Etoile du Congo, avec un but de Ngassebé. L'aventure avait mal tourné, au match retour, les Stelliens ayant perdu 0-1 au Nigeria, synonyme d'élimination. Ses coéquipiers avaient pour noms: Paul Tandou, Jean-Michel Ngombo, Barthélémy Ngatsono, Joseph Moundane, Jean-Luc Tsiélantiené, Ndomba Géomètre, Jean-Baptiste Okouo-Akaba, Kékouomi, Fidissa, Bonazebi, etc. Gary Ngassebé met un terme à sa carrière en 1980. Mais bien avant, il a eu le privilège de porter le maillot des Diables-Rouges, l'équipe nationale du Congo, à la faveur du premier tournoi international de la Grande muraille de Chine, à Pékin, en 1978. Il était comme un poisson



dans l'eau au milieu des Paul Tandou, Gaston Nganga-Mwivi, Joseph Moundouzi, Christian Mbama, Ndomba "Géomètre", Wamba "La José", "Guyno" Matoméni, Martial Lassy, etc. Le Congo avait occupé le deuxième rang derrière l'Allemagne B (EX-RFA) et devant les Pays-Bas B. "Gary" n'avait pas manqué d'être l'artisan de quelques buts des Diables-Rouges.

En somme Gary Ngassebé eut l'honneur et le privilège de porter les couleurs de deux équipes nationales: les Léopards du Zaïre et celle les Diables-Rouges du Congo. Tel était Gary Ngassebé, un avant-centre craint et par les défenses les plus hermétiques et par les gardiens de but les plus vigilants. Une délégation des footballeurs internationaux du Congo se rendra à Kinshasa, pour ses funérailles.

Adieu, Gary!

Alain-Patrick MASSAMBA

Championnat national Ligue 1 de football

Les résultats ci-après ont été enregistrés, pour le début de la 10e journée: FC Kondzo-Patronage Sainte-Anne (1-0), SMO-Nico-Nicoyé (1-0), JSP-V.Club Mokanda (0-0), Diables-Noirs-Tongo FC (6-1), AS Otohô-Etoile du Congo (1-0).

Pendant combien de temps encore doit-on continuer à assister au démantèlement de notre système de santé?

Pour rappel, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit le système de santé comme «toutes les activités officielles ou non, qui portent sur les services de santé mis à la disposition d'une population et sur l'utilisation de ces services par la population». Cf. L'épreuve de santé publique, 2e édition, J Raimondeau, Presse de l'EHESP, p 70.

Constant Oscar B. ANGOUBOLO OSSIALA
Etudiant MPH/CIESPAC



Cette définition de l'OMS permet de lever l'équivoque entre un système de santé et un système de soins qui peut se définir comme un ensemble d'activités visant principalement les soins de santé personnels, excluant les politiques visant à améliorer la santé par la prévention ou la promotion de la santé. Au Congo, depuis plusieurs décennies, le système de santé souffre d'une grave maladie: la Médicalisation, dont les symptômes sont

les contre-performances, le niveau inquiétant de certains indicateurs sanitaires comme la morbidité, la mortalité précoce, le taux brut de mortalité, la mortalité maternelle, néonatale et infantile..., en dépit des budgets colossaux alloués au Ministère en charge de la Santé, chaque année. La gestion du ministère de la Santé a été le plus souvent chaotique quand celui-ci est dirigé par des médecins ou des non-médecins apprivoisés par un cercle de médecins. On en voudra pour

preuve, l'échec de la gratuité de la césarienne, le scandale de la gestion calamiteuse des antirétroviraux, en passant par les ruptures intempestives des vaccins (BCG...) et d'autre antituberculeux. Pendant combien de temps encore doit-on continuer à assister, sans réaction, au démantèlement de notre système de santé? Après de nombreuses années d'échecs dans la gestion de la santé des populations, et tenant compte du contexte

socio-économique assez particulier que traverse le Congo, actuellement, il est temps de s'arrêter et de s'interroger sur «le pourquoi et le comment de ces échecs», afin de prendre des décisions courageuses en vue d'élever le niveau de santé des millions des Congolais qui, comme les autres citoyens du monde, ne demandent qu'un minimum de bien-être physique, mental et social. Parmi les six piliers du système de santé, chers à l'actuelle ministre de la Santé, figurent, en bonne place, les ressources humaines. Malheureusement, la gestion de celles-ci reste désastreuse. Si la place du soldat est à la caserne, celle du médecin est à l'hôpital pour dispenser les soins aux patients. Les dysfonctionnements et les contre-performances dans notre système de santé sont, entre autres, la conséquence de la non-prise en compte de la place réelle que devraient occuper les médecins dans ce système. Le Congo demeure encore

parmi les derniers pays africains, où la gestion des établissements et structures de santé continue à être assurée de façon empirique par des médecins qui, pour la plupart, n'ont aucune compétence (Savoir, Savoir-faire et savoir-être) en management des établissements et structures de santé. Etre directeur d'un établissement ou d'une structure de santé nécessite, d'abord et avant tout, une qualification, tandis que la fonction n'est qu'une simple nomination. Cette qualification s'obtient inéluctablement par la formation et sanctionnée par un diplôme (Master: Bac + 5 ou Mastère: Bac + 6) en management des établissements et structures de santé. La nomination des médecins à la tête des hôpitaux, des comités de direction des hôpitaux, des districts sanitaires, des Directions Départementales... est non seulement frustrante pour les cadres qualifiés de Santé publique, mais aussi, un véritable désastre pour le sys-

tème de santé, dans un pays qui accuse un manque criard de médecins pour soigner les malades dans les centres de santé et hôpitaux. La formation des managers des établissements et structures de santé, dispensée au Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC) et à la Faculté des Sciences de la Santé (FSSA), est une véritable opportunité à saisir par les autorités compétentes, afin d'améliorer les performances de notre système de santé presque comateux. Ne dit-on pas que les mêmes causes produisent les mêmes effets? Nos chers médecins ont prouvé leurs limites dans la gestion des établissements et structures de santé. Continuer à les nommer à ces postes, c'est vouloir une chose et son contraire. Si tant est que la santé des populations se trouve réellement au cœur des préoccupations des gouvernants, il serait temps d'arrêter avec ces pratiques révolues.

Les actes de charité des gens ordinaires

Un de mes amis, vicaire à la paroisse de Bingerville proche de la grande métropole abidjanaise, à qui j'avais souhaité un «bon carême», à défaut de lui souhaiter ce jour-là une «bonne fête de la Saint Valentin» car pas concerné du tout, m'a répondu en me rappelant les «3 P» de cette période du carême chrétien : la prière, le pardon et le partage.

Par Cyprien L. KIBANGOU



Des classiques en somme, comme le sont pour les commerciaux les «3 P» de la place, du prix et de la promotion. Des classiques voire des banalités. Les banalités que deviennent très vite des termes servis à toutes les sauces dans tous les sermons de ce début de temps de carême, période de jeûne et de privations. Des banalités car elles ne demandent pas un effort poussé de réflexion, de l'originalité. Tout prêtre qui rappelle cela dans son sermon, ce discours (souvent) ennuyeux, tel qu'on le définit dans les cahiers des mots croisés, fait au moins ce que l'on appelle le minimum syndical: il a fait son boulot! Aux fidèles dont le zèle est souvent ravivé en période de carême justement, en attendant le retour des infidélités de Pâques à la Toussaint et pendant tout le temps dit ordinaire, aux fidèles donc de faire ou de ne pas faire, d'être ou de ne pas être, dans une posture shakespearienne. Et si précisément c'est la mise en pratique, sans tambour ni trompette, dans l'anonymat du quotidien, dans la simplicité, qui fonde l'exigence d'ap-

partenir à l'armée du salut qui «sait en qui j'ai [nous avons] cru»? (2 Timothée 1,12). Nous connaissons tous, dans notre pays, les situations où, en période pré-électorale, des candidats à la députation posent dans nos villes et dans nos campagnes des «actes de charité» en portant sacs de riz, nattes et seaux en plastique à nos placides masses populaires, sous le regard attentif des caméras, en attendant de faire porter par leurs affidés, une fois élus, même leur téléphone qui est portable par définition, car devenu trop lourd pour leurs nobles mains? Leur sens du partage est circonstanciel, comme on l'aura compris. Et si l'on revenait tous, dans notre pays, fidèles et infidèles, croyants et mécréants, chrétiens endormis ou réveillés par le tintamarre des veillées de prière, francs-maçons et pas francs du collier, à la simplicité des actes de charité qui nous font mériter d'entrer au ciel par l'application de cet évangile de la charité qui est notre seule clé et notre unique viatique? «Les justes lui répondront : Seigneur, quand t'avons-nous

vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger, ou avoir soif et t'avons-nous donné à boire? Quand t'avons-nous vu étranger et t'avons-nous vu vêtu, quand t'avons-nous vu malade ou en prison et sommes-nous allés vers toi?» (Matthieu 25, 37-39) Les situations décrites dans ce passage sont les situations de notre quotidien : la faim et la soif, la maladie, l'absence de liberté, la situation d'étranger exaspérée aujourd'hui avec le drame des migrants qui fuient la faim dans nos pays corollaires du chômage chronique, et la soif du fait des sociétés nulles en distribution d'eau potable, en sigle SNDEP, la prison par violation des droits humains, la maladie débilitante avec la tarification éhontée des actes de santé dans des hôpitaux qui ferment ou manquent de tout sauf de personnel abonné au racket? Ainsi donc, quand le Seigneur, Nzambé, nous rappelle quel est le jeûne auquel il prend plaisir, à savoir : «détacher les chaînes de la méchanceté, dénouer

les liens de la servitude, renvoyer libres les opprimés, rompre avec toute forme de joug, partager son manioc avec celui qui a faim, faire entrer dans sa maison le malheureux sans asile, couvrir l'homme nu et ne pas se détourner de son semblable» (Esaïe 58, 6-7), Nzambé nous rappelle toutes les situations d'oppression auxquelles nous sommes souvent confrontés. Ainsi, s'il existe un seul Congolais victime de la méchanceté des détenteurs de la force publique ou armée, détenteurs du pouvoir politique ou administratif, s'il y a un seul Congolais détenu ou opprimé pour ses opinions politiques ou autres, s'il existe un seul Congolais souffrant de faim parce que sa pension ne lui a pas été versée, ou qui n'a pu payer son loyer pour retard de salaire ou de paiement de ses indemnités de licenciement après liquidation de l'entreprise qui l'employait, s'il y a un seul Congolais livré à la mort par défaillance des structures de santé, en tout cas tant que de telles situations subsisteront dans notre pays pourtant béni de Dieu, les prêtres et tout le peuple devront pleurer en entendant les paroles de la loi, comme au temps d'Esdras (Néhémie 8,9). Or donc, notre action doit s'inspirer de ce que l'on fait ailleurs que dans les pays de merde, président Trump dixit! Assurer la pérennité des services sociaux et d'aide à l'enfance et aux économiquement faibles, assurer la pérennité des structures de soins, celles justement qui

attirent les nantis des pays pauvres, verser l'aide sociale aux chômeurs et verser leur pension aux retraités à qui la nation doit au moins cette reconnaissance. Toutes situations qui attirent les damnés de la terre que sont les migrants espérant pouvoir vivre au moins du revenu minimum d'insertion (RMI). Toutes choses qui valent aux pays souvent déchristianisés d'être néanmoins bénis au-delà du «Dieu va faire encore!» chanté à tue-tête dans les veillées de

prière devenues un véritable opium du peuple. Je crois d'ailleurs très respectueusement que Dieu doit rire dans sa barbe en entendant cela, lui qui s'est «reposé de toute son œuvre.» (Genèse 2,2) C'est à l'actualité de l'évangile de la charité que doivent revenir les membres de l'armée du salut de l'Eternel Nzambé de qui nous viendra le secours, Lui le seul maître des temps et des circonstances. Le temps de carême est temps de l'agir. L'agir à perpétuer en temps ordinaire, car Dieu appelle toujours des gens ordinaires.

Tarifs d'abonnement	
Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



VESTEL

- 32'' HD : 119 000 FCFA HT**
- 43'' FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50'' FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55'' FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65'' ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056